


Baromètre de la Transition économique 2021

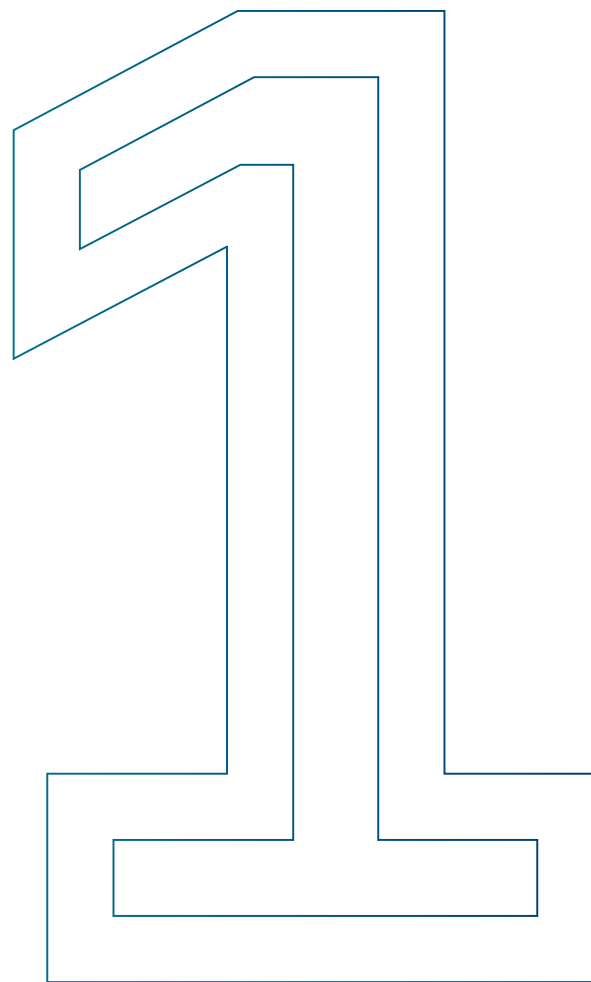
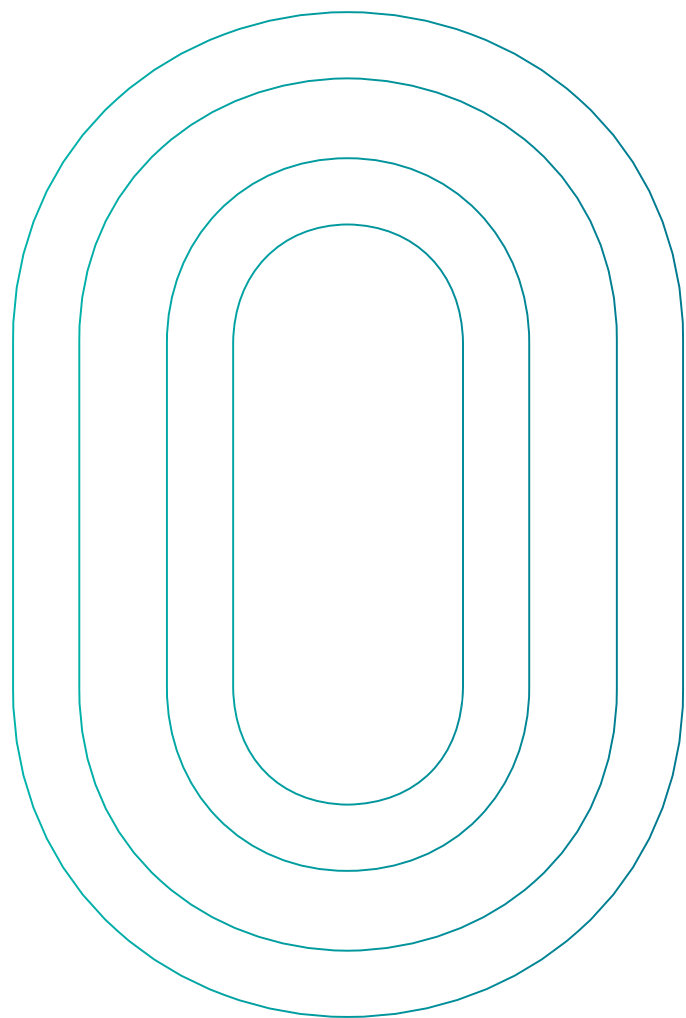


Table des matières

01. LEXIQUE	03
02. CONTEXTE DE L'ENQUÊTE	07
03. MÉTHODOLOGIE	09
A. POPULATION DE RÉFÉRENCE	10
B. ECHANTILLON	10
C. COLLECTE DES DONNÉES	10
D. PROFIL DES RÉPONDANTS ET REPRÉSENTATIVITÉ DE L'ÉCHANTILLON	11
1. <i>Les secteurs d'activité</i>	11
2. <i>La durée d'existence</i>	11
3. <i>La taille des entreprises</i>	12
4. <i>La forme juridique</i>	13

04. RÉSULTATS	14
A. PERCEPTION DE LA TRANSITION ÉCONOMIQUE	16
1. <i>La connaissance des concepts d'économie circulaire et d'entrepreneuriat social</i>	16
2. <i>L'opportunité que représente l'économie circulaire pour les entreprises et les indépendants</i>	18
3. <i>La perception des opportunités liées à la mise en œuvre de l'économie circulaire</i>	19
B. ACTIONS MISES EN ŒUVRE	20
1. <i>Les démarches d'économie circulaire ou d'entrepreneuriat social mises en œuvre</i>	20
2. <i>Les bénéfices tirés des démarches d'économie circulaire</i>	26
3. <i>Les difficultés rencontrées par les entreprises qui s'inscrivent dans l'économie circulaire</i>	27
C. BESOINS, SOUTIENS ET ACTEURS PRIVILÉGIÉS POUR S'ENGAGER DANS L'ENTREPRENEURIAT SOCIAL ET L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE	28
1. <i>Les besoins exprimés par les entreprises et indépendant.e.s pour s'engager dans une démarche d'économie circulaire ou d'entrepreneuriat social</i>	28
2. <i>Soutien attendu par les entreprises et indépendant.e.s</i>	31
3. <i>Les acteurs vers lesquels les entreprises et indépendant.e.s s'adressent pour les aider dans une démarche de réduction de leur impact environnemental</i> 	33
05. RECOMMANDATIONS	34

Lexique



Lexique

TRANSITION ÉCONOMIQUE

La Transition économique de la Région de Bruxelles-Capitale peut se définir comme la **transformation progressive au sens large** (qui va de l'adoption d'une démarche d'éco gestion à des changements fondamentaux de business model) **des activités économiques bruxelloises** – en ce compris les sous-traitants et les fournisseurs bruxellois - dans la perspective de **contribuer aux défis sociaux et environnementaux locaux et globaux** ainsi qu'à la **création et au maintien d'emploi de qualité pour les Bruxellois**. Pour permettre cette transformation, les soutiens économiques (accompagnements, financements, hébergements, commandes publiques, etc.) seront réorientés afin que l'activité économique soit réancrée territorialement et ait une finalité sociétale.

ECONOMIE CIRCULAIRE

L'Économie Circulaire (EC) est un système d'échange et de production qui, « à tous les stades du cycle de vie des produits (biens et services), vise à augmenter l'efficacité de l'utilisation des ressources et à diminuer l'impact sur l'environnement tout en développant le bien être des individus ».

Elle peut être intégrée partiellement ou totalement au sein d'une entreprise.

- Intégration partielle de l'EC : mise en œuvre d'actions permettant une utilisation efficiente des ressources, assimilables aux principes du management environnemental
- Intégration totale de l'EC : adoption d'un business modèle circulaire

Le cluster *circlemade.brussels* a défini 4 grands modèles économiques circulaires.

Approvisionnementnements circulaires : lors de la conception et de la production de son offre, l'entreprise privilégie l'utilisation de :

- ressources renouvelables,
- ressources locales,
- matières recyclées.

Ce modèle permet à l'entreprise de remplacer l'utilisation de ressources et de matières dont le cycle de vie est unique, c'est-à-dire non recyclable et non renouvelable.

→ [DÉCOUVREZ DES ENTREPRISES BRUXELLOISES QUI ONT UN APPROVISIONNEMENT CIRCULAIRE !](#)

Allongement de la durée de vie des produits : L'entreprise développe une offre qui permet aux client.e.s de bénéficier d'une plus longue utilisation de leurs produits grâce à :

- la réparation,
- l'amélioration des caractéristiques techniques,
- la maintenance préventive,
- la remise à neuf.

Pour atteindre cet objectif d'allongement de la durée de vie, l'entreprise met en œuvre l'éco-conception des produits. L'éco-conception prend en compte l'impact du produit sur l'environnement tout au long de son cycle de vie, depuis l'extraction des matières premières jusqu'à sa prise en charge en fin de vie.

→ [DÉCOUVREZ DES ENTREPRISES BRUXELLOISES
QUI ONT UN APPROVISIONNEMENT CIRCULAIRE !](#)

Meilleure utilisation des ressources : L'entreprise développe une offre qui permet de maximiser l'utilisation des ressources existantes par :

- la mise à disposition du produit sans céder la propriété,
- le partage.

Ce modèle incite les entreprises à concevoir ou mettre à disposition des produits ayant un design intemporel, une plus longue durée de vie et un meilleur potentiel de réparabilité.

→ [DÉCOUVREZ DES ENTREPRISES BRUXELLOISES
QUI ONT UN APPROVISIONNEMENT CIRCULAIRE !](#)

Réutilisation des ressources : L'entreprise met sur le marché une offre conçue à partir de ressources considérées comme des déchets (destinés à être jetés et ayant une faible valeur économique). On peut distinguer trois types de revalorisation de ressources que l'entreprise réalise:

- **upcycling**: la transformation de ressources en fin de vie en un produit ayant une qualité et une valeur économique égales ou supérieures à celles du produit initial;

- **downcycling**: la revente de ressources en fin de vie en l'état ou la transformation de ces ressources en un produit ayant une qualité et une valeur économique égales ou moindres que celle du produit initial.

- **recyclage**: transformation de matériaux en fin de vie, par des processus chimiques, énergétiques, etc., afin de les réintroduire dans un cycle de production (en partie ou en totalité) remplaçant ainsi l'utilisation de matière premières neuves.

→ [DÉCOUVREZ DES ENTREPRISES BRUXELLOISES
QUI ONT UN APPROVISIONNEMENT CIRCULAIRE !](#)

ENTREPRENEURIAT SOCIAL

L'entrepreneuriat social cherche à concilier réponse à un besoin social collectif ou d'un groupe d'individu et pérennité économique. Autrement dit, l'entrepreneuriat social place l'économie au service de la collectivité. Né avec l'émergence du mouvement ouvrier au 19ème siècle, puis renforcé avec la création et le développement du mouvement associatif en Europe, l'entrepreneuriat social est aujourd'hui un mode économique à part entière.

Trois piliers composent l'entrepreneuriat social selon le réseau EMES :

- La finalité d'un projet est sociale et/ou environnementale, impliquant la limitation de la distribution des bénéfices, une tension salariale modérée (1 à 4 maximum entre la rémunération la plus basse et la plus haute), un objectif explicite de service à la communauté et/ou de service à finalité sociale.

- Le projet est viable économiquement, impliquant une activité économique continue de production de biens et/ou de services, une prise de risque significative, des créations d'emplois.

- La gouvernance est démocratique, impliquant un degré élevé d'autonomie, un processus de décision non-basé sur la propriété du capital, une dynamique participative incluant les différentes parties prenantes.

SECTEURS PRIORITAIRES

Dans le cadre du PREC – Programme Régional en Economie Circulaire (2016-2020), des secteurs prioritaires ont été définis (construction, logistique, alimentation, commerce, ressources-déchets,...). Ces secteurs prioritaires se matérialisent dans le présent baromètre par les activités suivantes, issues des sections NACE-BEL (2008) :

- le secteur de l'industrie manufacturière,
- le secteur des activités d'assainissement, de gestion des déchets et de dépollution,
- le secteur de la construction,
- le secteur du commerce de gros et de détail,
- et le secteur des transports et de l'entreposage.

ACTIVITÉS SPÉCIALISÉES, SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES

Il s'agit des activités:

- de location et location-bail,
- liées à l'emploi,
- des agences de voyage, voyagistes, services de réservation et activités connexes,
- d'enquêtes et de sécurité
- de services relatifs aux bâtiments et aménagement paysager
- de services administratifs de bureau et autres activités de soutien aux entreprises

ACTIVITÉ « OUVERTE »

Il s'agit de modèles économiques qui peuvent être qualifiés d'« ouverts », tels les Creative commons, le copy-left, etc.

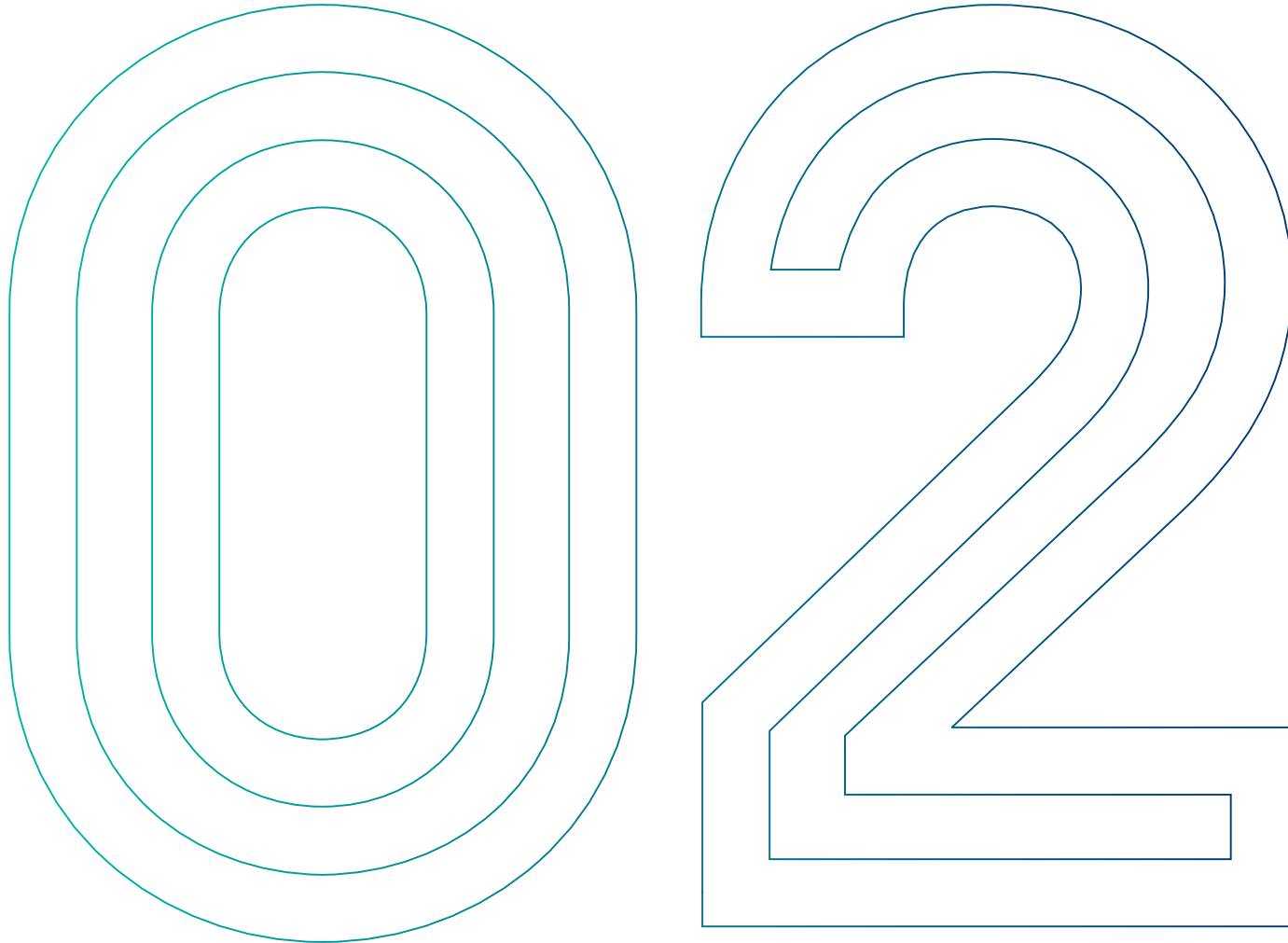
Logiciel, éducation, conception industrielle, données, science, art et culture, les modèles économiques ouverts sont partout. Souvent, des communautés s'organisent pour résoudre collectivement des problèmes que les organisations centralisées ne parviennent pas à résoudre. Tabby (la voiture en kit open source), Protei (le drone marin open source), OpenStreetMap, en sont quelques exemples. Dans ces modèles de la valeur n'est créée qu'à travers la collaboration entre différentes parties prenantes...

→ LES COMMUNS

ACTIVITÉ INCLUSIVE

Il s'agit de modèles économiques « inclusifs », i.e. qui donnent accès à des services et solutions pour les publics vulnérables, fragilisés et socialement défavorisés.

Contexte de l'enquête



Contexte de l'enquête

D'un baromètre sur l'économie circulaire à un baromètre de la Transition Economique 📊

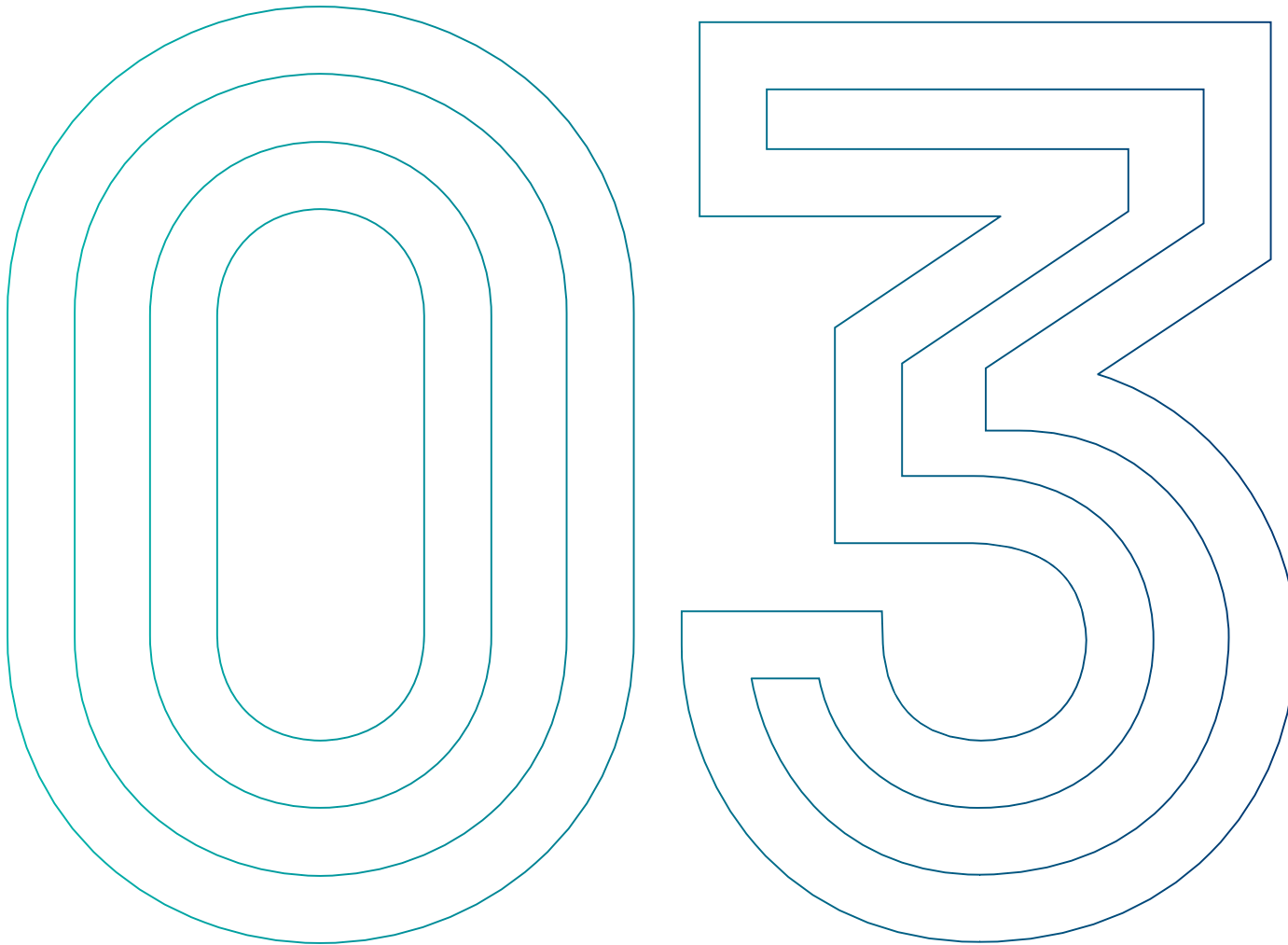
En 2018, hub.brussels publie le premier **baromètre de l'économie circulaire** de la Région de Bruxelles-capitale. L'étude est réalisée par Sonecom auprès d'un échantillon représentatif de **400 entreprises** basées sur le territoire de la Région.

hub.brussels a souhaité reconduire ce baromètre en 2021 en y intégrant la thématique de **l'entrepreneuriat social**, avec pour objectif de **sonder les entrepreneuses et entrepreneurs bruxellois sur leurs connaissances, perceptions et pratiques au niveau environnemental et social**.

Le baromètre de la Transition économique constitue en effet un outil au service des administrations, des services publics, des cabinets politiques ou tout autre décideur et acteur-relais œuvrant à « la transformation de l'économie régionale en une économie décarbonée, régénérative, circulaire, sociale, démocratique et digitale ».

La transition économique concerne **toutes les entreprises qui s'inscrivent ou souhaitent s'inscrire dans une démarche durable sur le plan économique, social et environnemental** et poursuivent l'objectif de générer un impact positif sur la société et l'environnement. Les modèles économiques de **l'économie circulaire** et de **l'entrepreneuriat social**, dans leur plus large acception, constituent **les concepts exemplaires sur le plan social et environnemental les plus définis au niveau administratif et légal en Région de Bruxelles-capitale**. C'est donc au travers de ces deux concepts que le baromètre de la transition économique a été réalisé, dans la mesure où les connaissances et pratiques qui en découlent permettent aux acteurs économiques de s'en inspirer pour s'inscrire dans une démarche vertueuse. Bien entendu, ces dernières ne sont pas exhaustives et chaque jour les entrepreneur.e.s et indépendant.e.s inventent de nouveaux chemins pour parvenir à la Transition économique.

Méthodologie



Méthodologie

La crise du Covid-19 a eu un impact sur le paysage de l'entrepreneuriat bruxellois au moment de l'enquête

A. POPULATION DE RÉFÉRENCE

La population de référence est composée :

- des indépendants (personnes physiques),
- des petites, moyennes et grandes entreprises de différentes formes juridiques ainsi que des ASBL, dont le siège social ou le siège d'exploitation est situé en Région de Bruxelles-Capitale¹.

Type	Population en nombre ²	Population en %	Échantillon théorique n = 400	Échantillon observé n = 405
Entreprises	73.191	67,64%	271	355
Indépendants	35.014	32,36%	129	50
Total	108.205	100,00%	400	405

¹ Les structures qui ont leur siège social en RBC, mais qui n'ont aucune activité d'exploitation à Bruxelles sont exclues de la population de référence

² Les chiffres de la population en nombre proviennent des statistiques de l'Institut Bruxellois de Statistique et d'Analyse (IBSA) et datant du 31 décembre 2019.

³ Pour plus d'infos voir rapport complet + annexe

B. ÉCHANTILLON

L'échantillon observé (n) est composé de **405 unités**. La marge d'erreur maximale est de **4,9%** (E = 4,9%).

En raison de la crise covid, il n'a pas été possible de récolter **un échantillon représentatif de l'ensemble des strates**. L'accès aux indépendant.e.s fut particulièrement difficile, tant en raison de l'obsolescence des coordonnées de contacts, qu'en raison des fermetures et fins d'activités d'un certain nombre d'entre eux.

Par conséquent, **les entreprises sont surreprésentées et les indépendant.e.s sous représenté.e.s** dans les résultats de ce baromètre³.

C. COLLECTE DES DONNÉES

Comme qu'en 2018, l'enquête a été réalisée de façon **bimodale**:

	2018	2021
Passation téléphonique	378	359
Enquête en ligne	22	46
Total	400	405

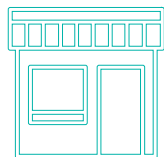
D. PROFIL DES RÉPONDANTS ET REPRÉSENTATIVITÉ DE L'ÉCHANTILLON

1. Les secteurs d'activité

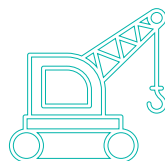
Les trois principaux secteurs d'activités à Bruxelles sont:



Les activités spécialisées,
scientifiques et techniques
(22,5%)



Les commerces, réparation
des véhicules automobiles et
de motorcycle (18,5%)



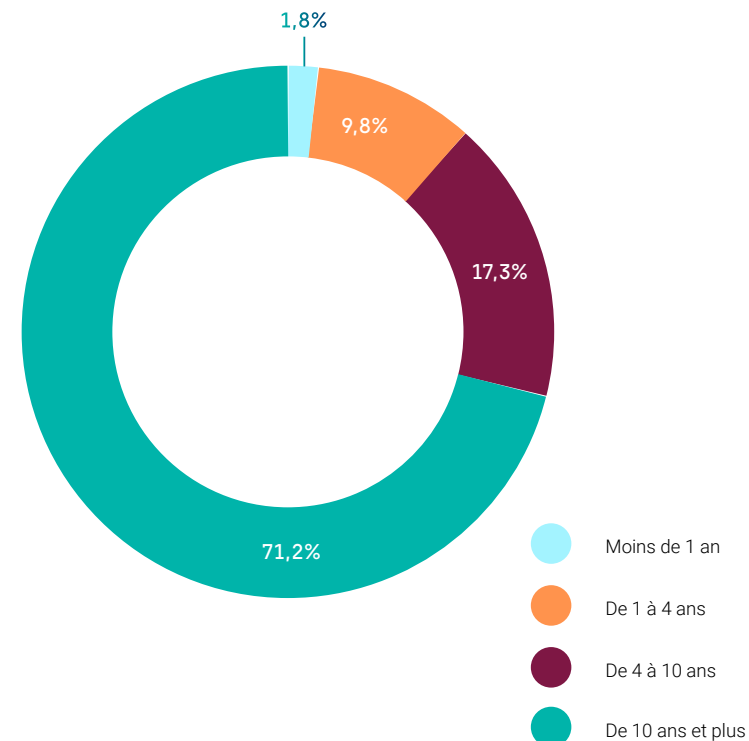
La construction (9,4%)

Au niveau des secteurs d'activité, l'échantillon observé est représentatif de la population de référence, avec néanmoins une légère surreprésentation du secteur de la santé et action sociale.

2. La durée d'existence

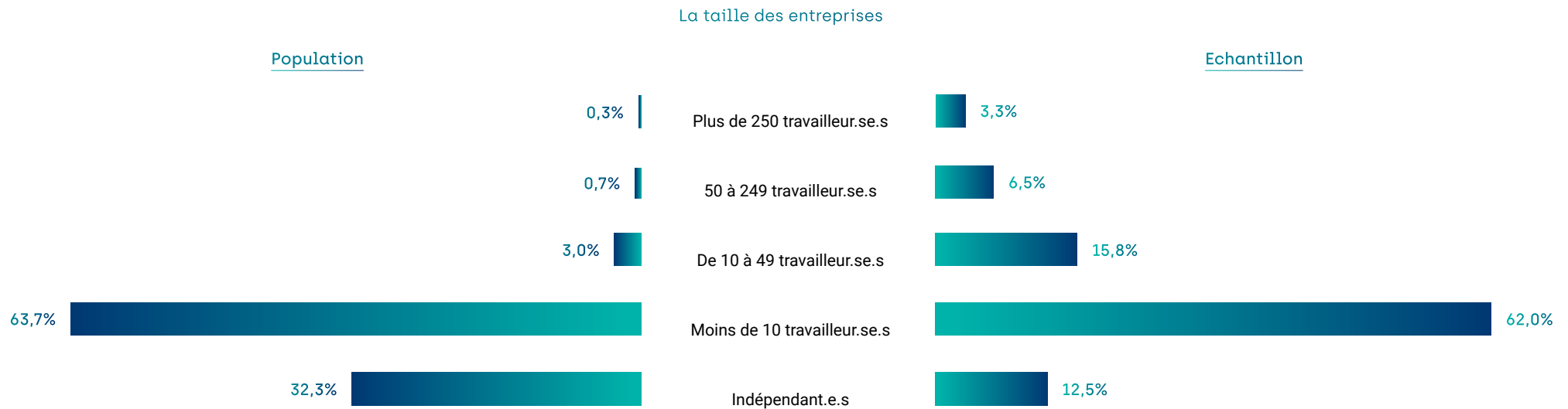
71% des répondants déclarent être en activité depuis plus de 10 ans, 17% des participants sont en activité depuis 4 à 10 ans et 12% ont une activité depuis moins de 4 ans.

Durée d'existence déclarée par les entreprises et indépendant.e.s interrogé.e.s



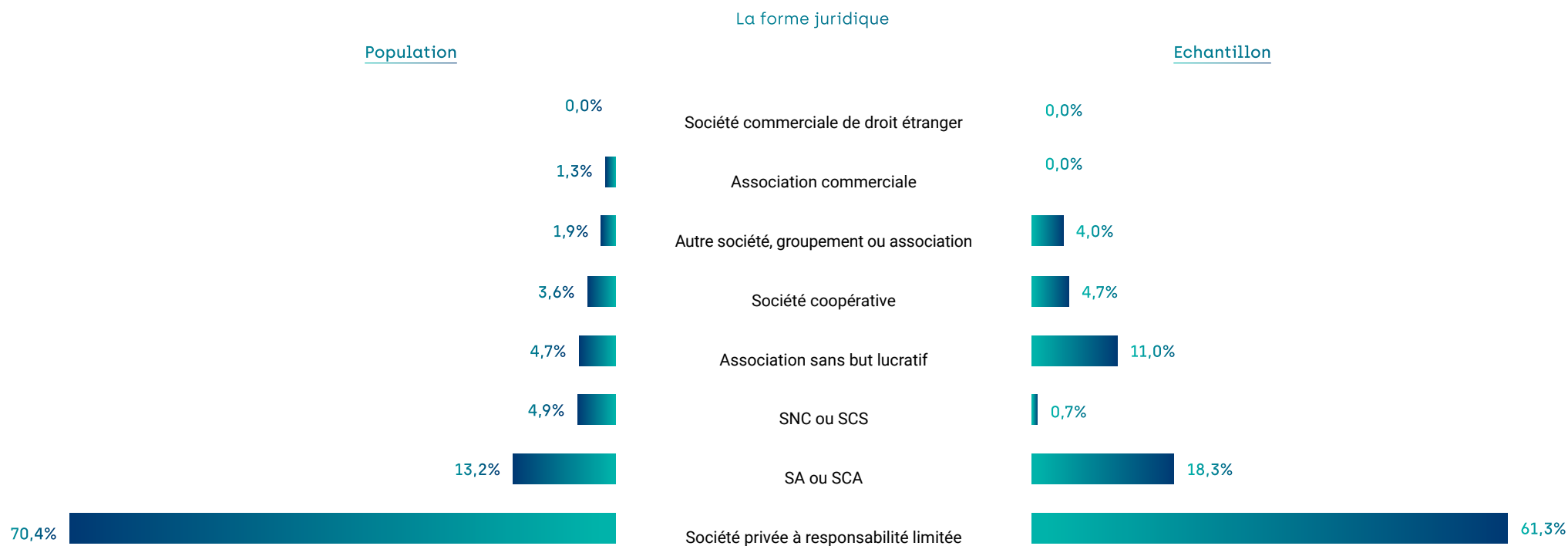
3. La taille des entreprises

Au niveau de la taille des entreprises, l'échantillon observé n'est pas représentatif de la population de référence: les entreprises sont surreprésentées et les indépendants sous-représentés. Les résultats ont été pondérés lors des analyses bivariées contenant la variable « taille ». Une comparaison des résultats entre l'échantillon pondéré et l'échantillon brut a été réalisée ; il n'y a pas de différence significative.

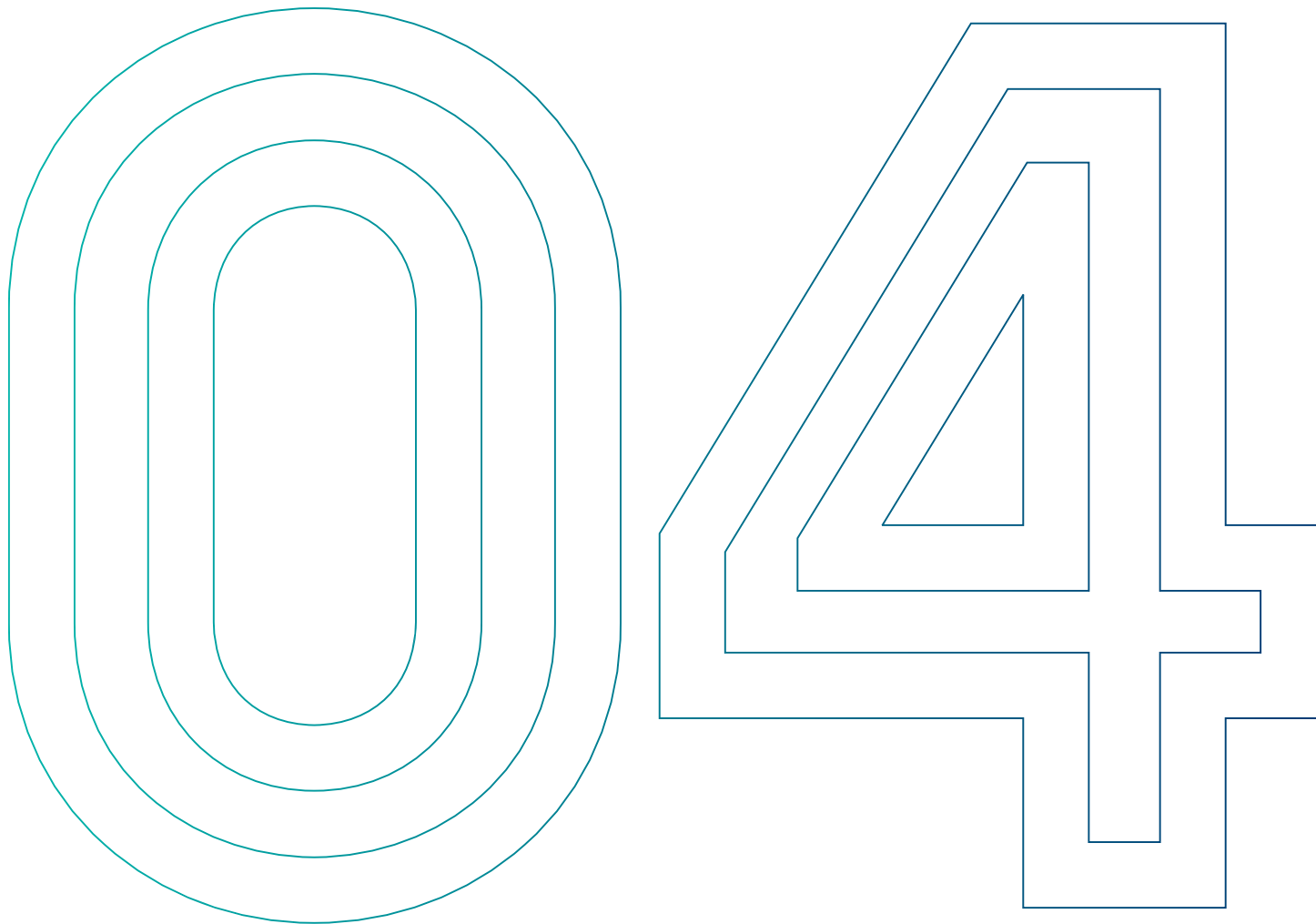


4. La forme juridique

L'échantillon observé n'est **pas représentatif** de la population de référence. Les **ASBL** sont **surreprésentées** et les **Société en nom collectif (SNC)** ou **société en commandite simple (SCS)** sont **sous-représentées**. Ces formes juridiques concernent **10%** de la population de référence et de l'échantillon. Cette légère distorsion n'engendre pas d'impact déterminant en termes de résultats



Résultats



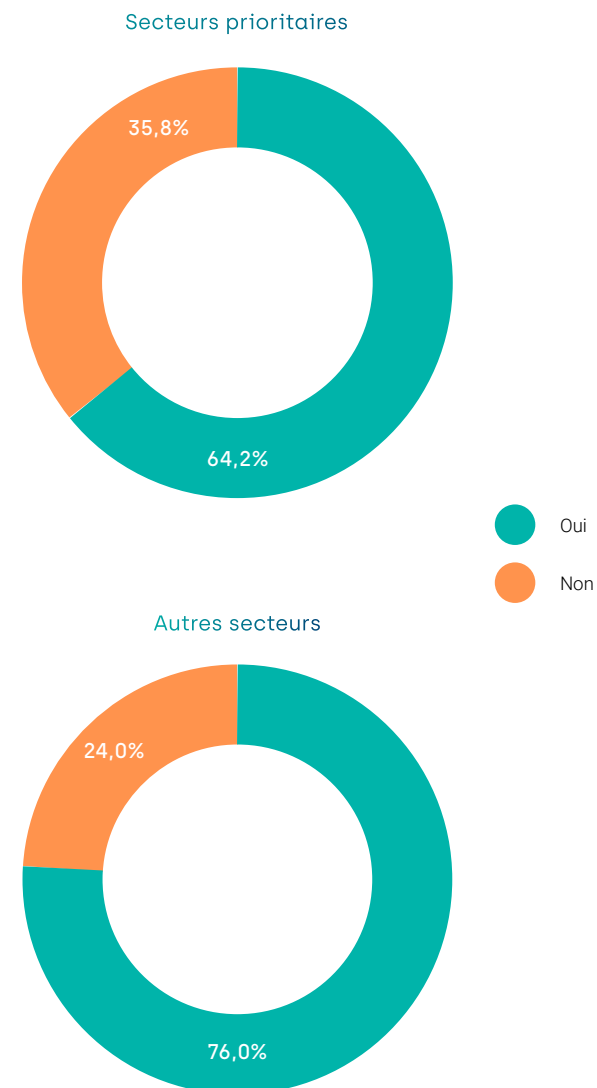
Résultats

De la nécessité de changer le modèle économique actuel

72% des répondants estiment qu'il est nécessaire de changer de modèle économique pour mieux répondre aux enjeux environnementaux et sociaux.

Les secteurs prioritaires du Programme Régional en Economie Circulaire - Ressources-Déchets, Construction, Logistique, Commerce - minimisent la nécessité de changer de modèle économique.

Cette donnée implique de mobiliser encore davantage ces secteurs, ce qui est le cas dans la Stratégie Régionale de Transition Economique (Shifting Economy⁴)



⁴ La Shifting Economy est la stratégie de transition économique de la Région de Bruxelles-Capitale. Elle vise à la transformation de l'économie bruxelloise pour qu'elle soit : décarbonée, régénérative, circulaire, sociale, démocratique et digitale - <https://shiftingeconomy.brussels/>

A. PERCEPTION DE LA TRANSITION ÉCONOMIQUE

1. La connaissance des concepts d'économie circulaire et d'entrepreneuriat social



ECONOMIE CIRCULAIRE

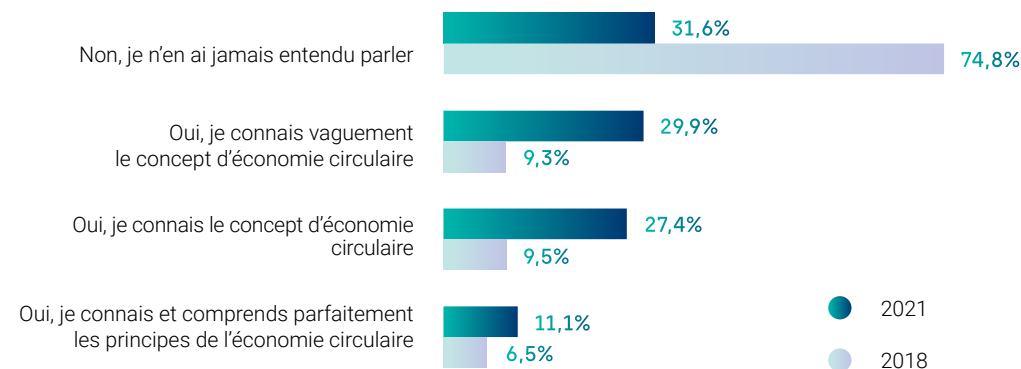
Les entreprises bruxelloises sont désormais une majorité à connaître le concept d'économie circulaire...

Plus de 2/3 des participants déclarent connaître le concept d'économie circulaire.

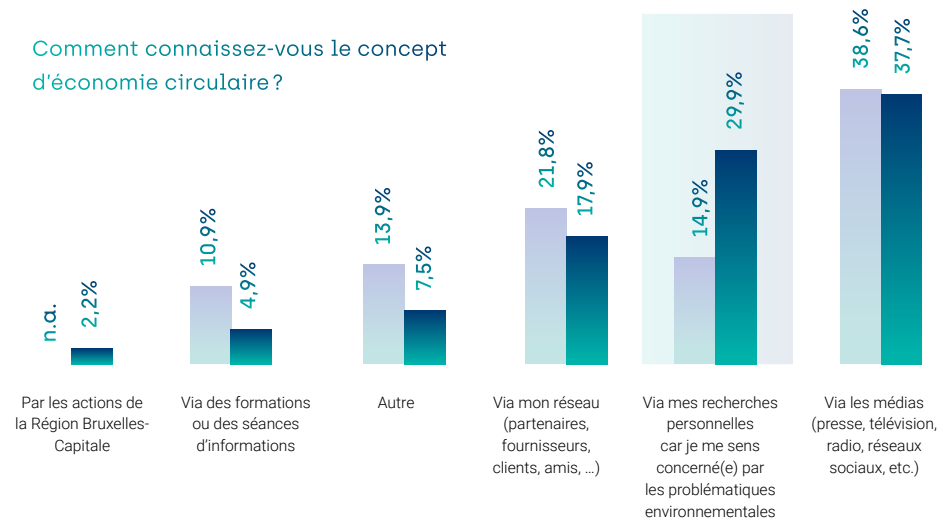
Cette tendance s'est largement inversée par rapport à 2018 où seulement 25,2% des entreprises et indépendant.e.s connaissaient le concept d'économie circulaire.

... et les médias restent le premier canal via lequel les entreprises apprennent le concept d'économie circulaire

Entre 2018 et 2021, le nombre de répondants ayant réalisé des recherches personnelles sur le concept d'économie circulaire a doublé.



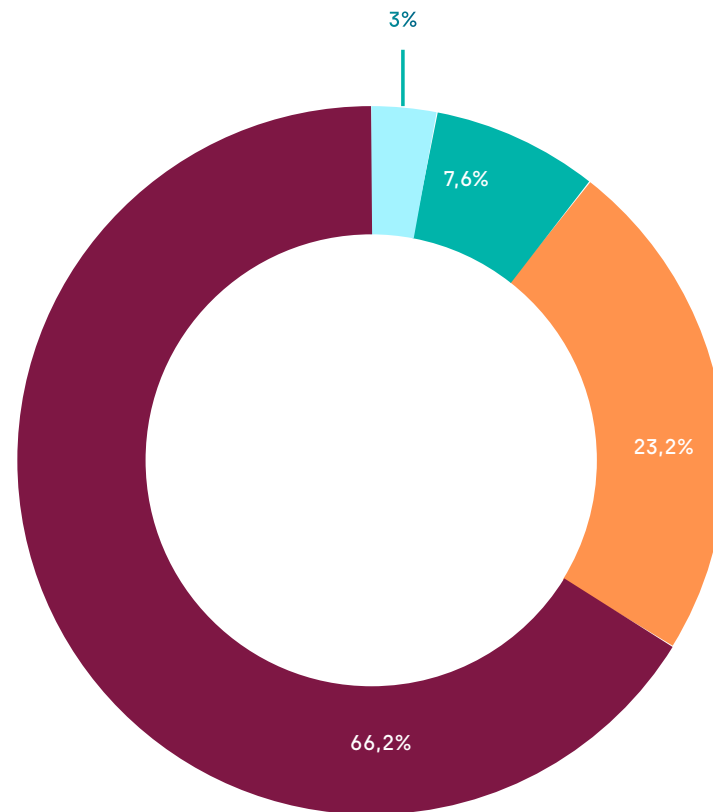
Comment connaissez-vous le concept d'économie circulaire ?









ENTREPRENEURIAT SOCIAL

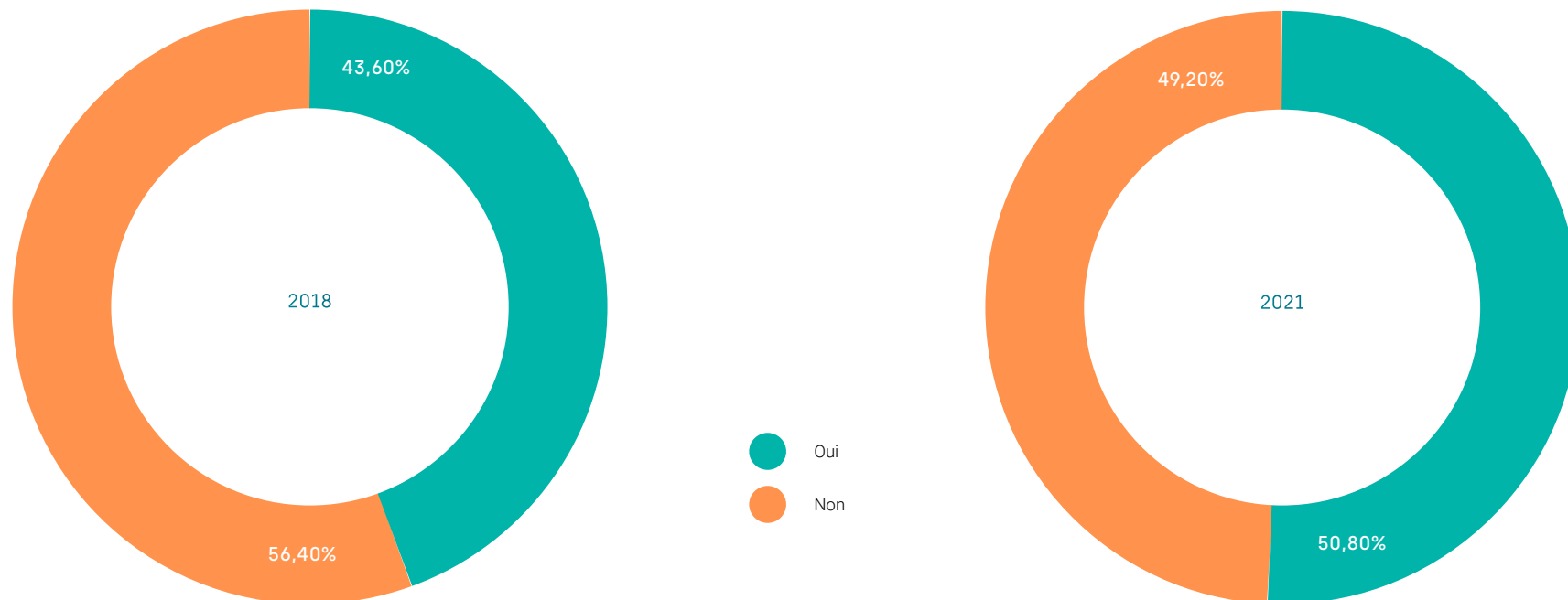
En 2021, 2/3 des participants déclarent ne pas connaître le concept d'entrepreneuriat social.



-  Oui, je connais et comprends parfaitement les principes de l'entrepreneuriat social
-  Oui, je connais le concept d'entrepreneuriat social
-  Oui, je connais vaguement le concept d'entrepreneuriat social
-  Non, je n'en ai jamais entendu parler

2. L'opportunité que représente l'économie circulaire pour les entreprises et les indépendant.e.s

La mise en œuvre de l'économie circulaire est de plus en plus considérée comme une opportunité par les entreprises et les indépendant.e.s à Bruxelles : **43,6%** des sondés en **2018** qui déclaraient connaître l'économie circulaire, considéraient la mise en œuvre de l'économie circulaire comme créatrice d'opportunités. En 2021, elles sont désormais **50,8% (+ 7 points)**.



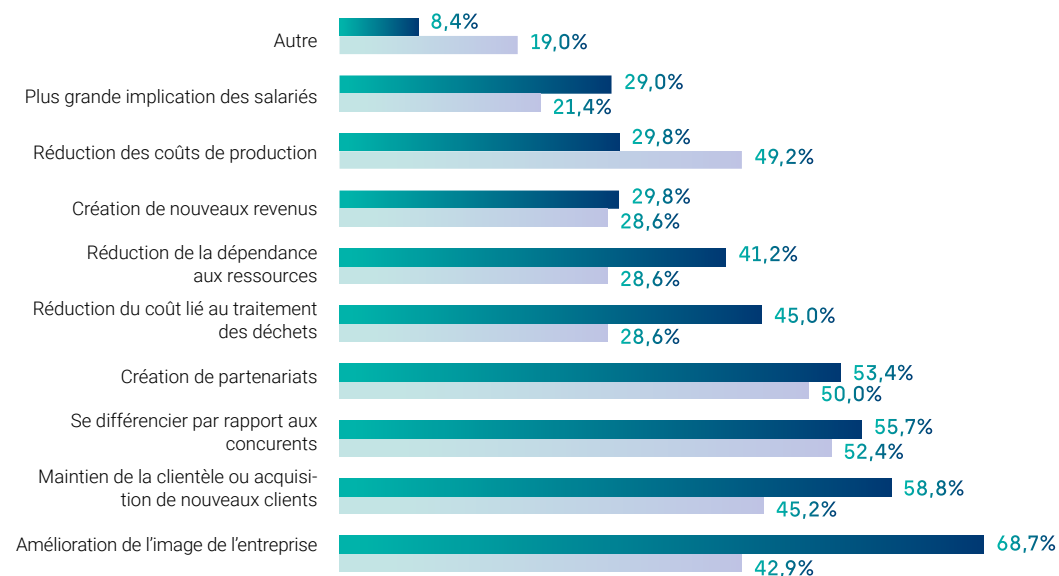
3. La perception des opportunités liées à la mise en œuvre de l'économie circulaire

Pour les entreprises et indépendant.e.s qui estiment qu'appliquer les principes de l'économie circulaire constitue une opportunité :

- **69%** considèrent que cela permet **d'améliorer l'image de leur entreprise ou activité**
- **59%** y voient un moyen de **maintenir sa clientèle ou de bénéficier d'une nouvelle clientèle**
- et **56%** un moyen pour se **différencier de la concurrence**

Comme en **2018**, les entreprises et indépendant.e.s bruxelloises expliquent qu'elles ne perçoivent pas l'économie circulaire comme une opportunité car :

- 1ère raison : elles **ne se sentent pas concernées** par l'économie circulaire ou que **le concept ne peut s'appliquer à leur activité**
- 2ème raison : la **demande pour ce type de produits ou services est faible**



Plusieurs réponses possibles

B. ACTIONS MISES EN ŒUVRE

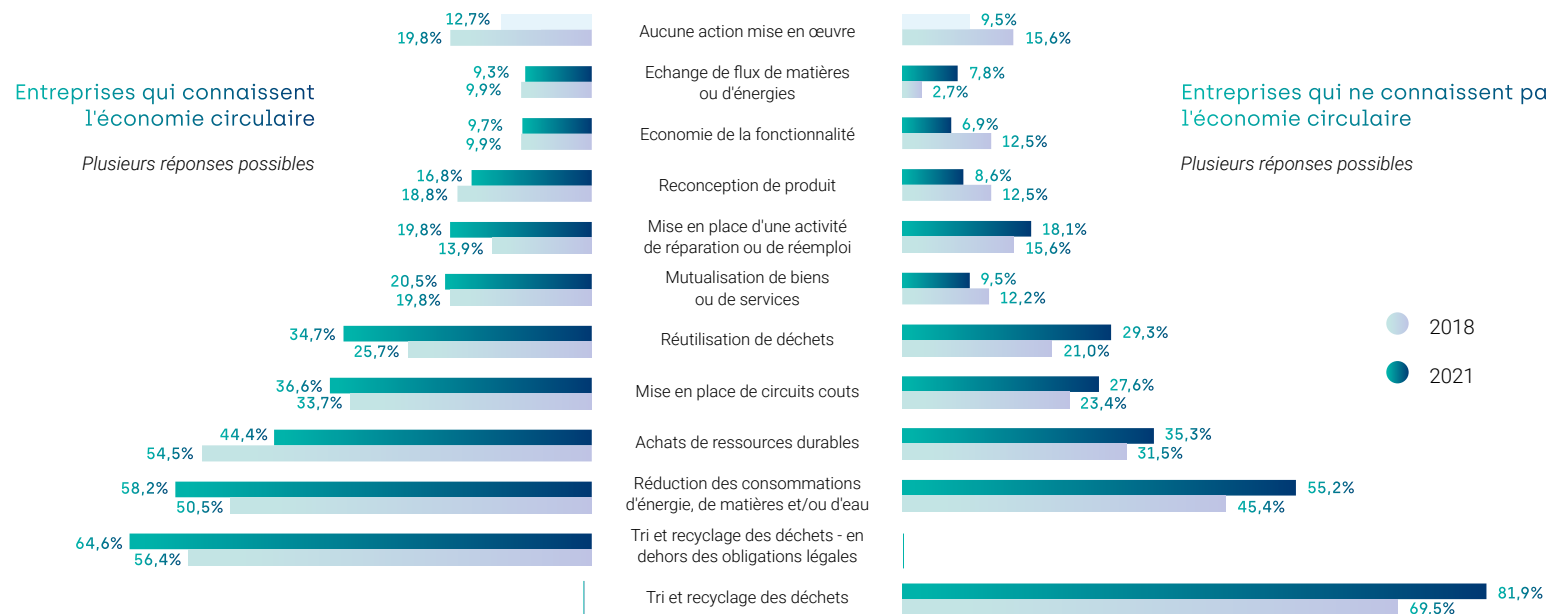
1. Les démarches d'économie circulaire ou d'entrepreneuriat social mises en œuvre



ECONOMIE CIRCULAIRE

Près de 9 entreprises sur 10 ont mis en œuvre des actions d'économie circulaire. Comme en 2018, les actions les plus mises en œuvre sont :

- le tri et le recyclage des déchets
- ainsi que, la réduction des consommations de ressources (énergie, eau et matière).



Ces deux types d'action peuvent être apparentés à de l'éco-gestion mais également, à une gestion en bon père de famille, qui consiste à limiter la consommation de ressources coûteuses et respecter les obligations légales en matière de tri.

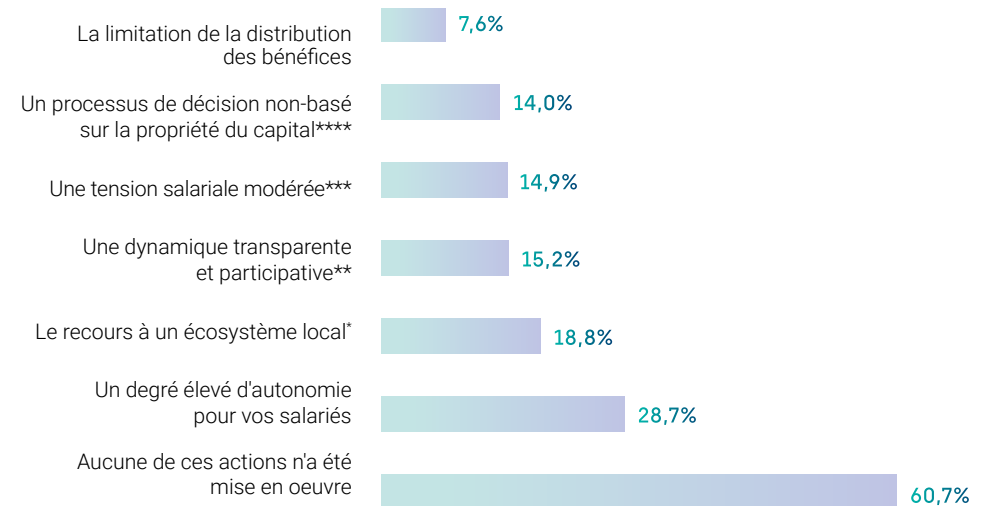
Moins de 10% des entreprises et indépendant.e.s, qu'ils connaissent ou non le concept d'économie circulaire, déclarent avoir transformé leur modèle économique pour aller vers l'économie de la fonctionnalité ou être intégré dans une dynamique d'écologie industrielle et territoriale. En conclusion, moins de 10% des entreprises et indépendant.e.s changent véritablement de modèle économique pour s'inscrire dans une démarche durable



ENTREPRENEURIAT SOCIAL

4 entreprises et indépendant.e.s sur 10 s'engagent dans des actions propres à l'entrepreneuriat social.

L'action que les sondé.e.s déclarent le plus mettre en œuvre est garantir à leur.s salarié.e.s un degré élevé d'autonomie.



* i.e. des fournisseurs, clients, partenaires, usagers, bénéficiaires,... locaux

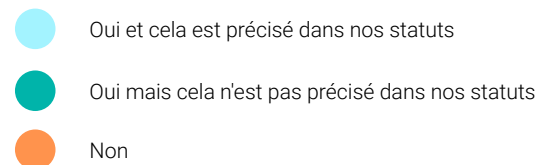
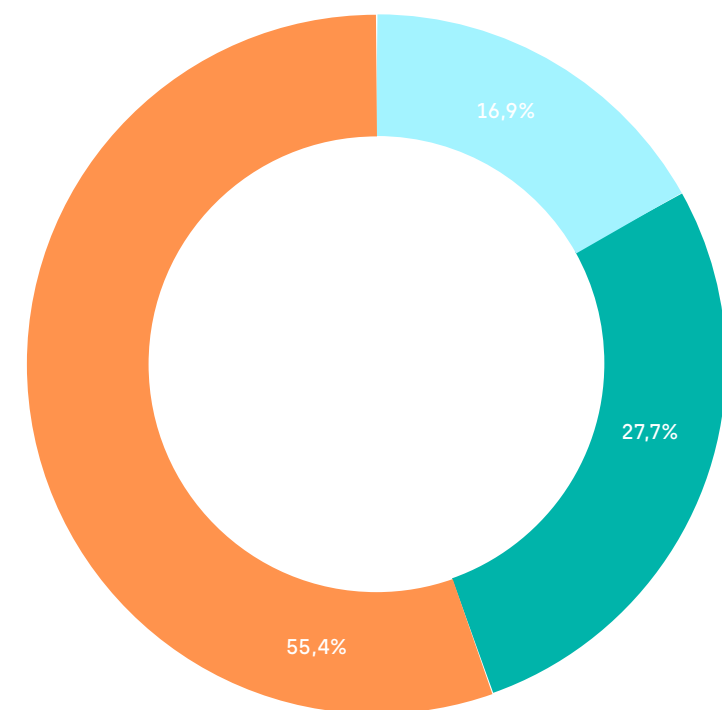
** impliquant différentes parties prenantes dans la gouvernance de l'entreprise (conseil d'administration, etc.), à l'image du supermarché coopératif BeesCoop

*** 1 à 4 maximum entre la rémunération la plus basse et la plus haute

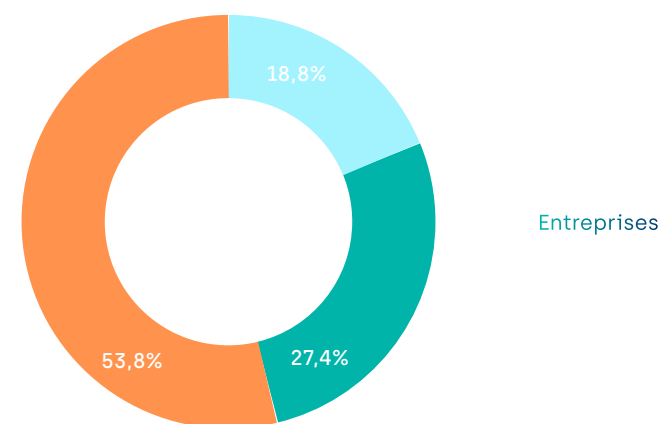
**** i.e. 1 homme = 1 voix

FINALITÉ SOCIALE

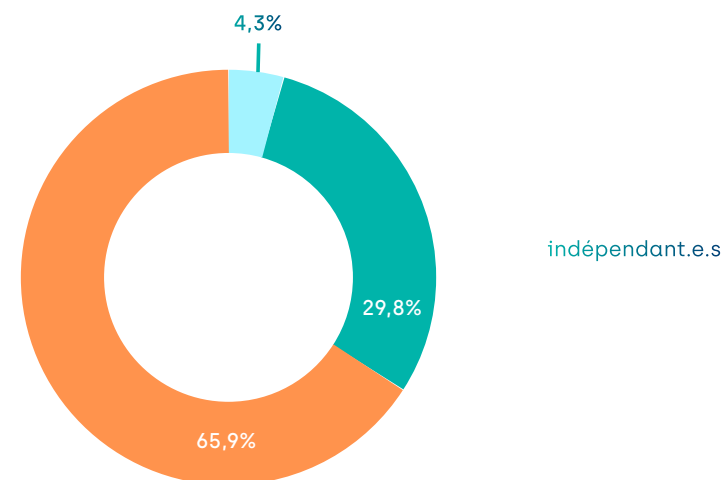
Près de la moitié, des entreprises et indépendant.e.s déclarent que leur activité fournit un service à finalité sociale ou un service à la communauté.



Plus précisément, 46% des entreprises, soit près de la moitié, déclarent fournir un service à finalité sociale ou un service à la communauté, tandis que les indépendant.e.s sont quant à eux 34%.



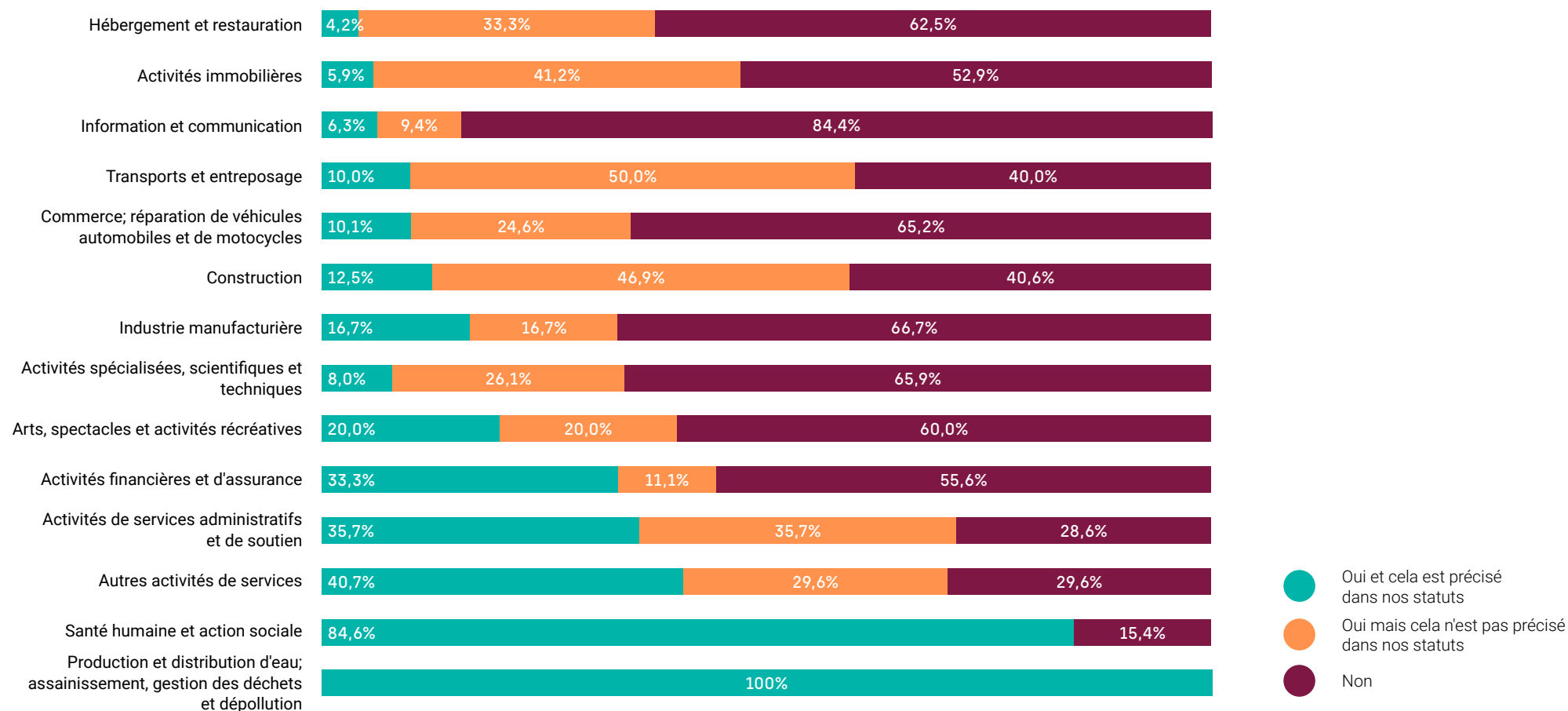
Entreprises



indépendant.e.s

Les secteurs suivants sont les secteurs parmi lesquels les sondé.e.s ont répondu le plus favorablement à la question de savoir si la finalité sociale ou le service à la communauté est précisé dans leur statut :

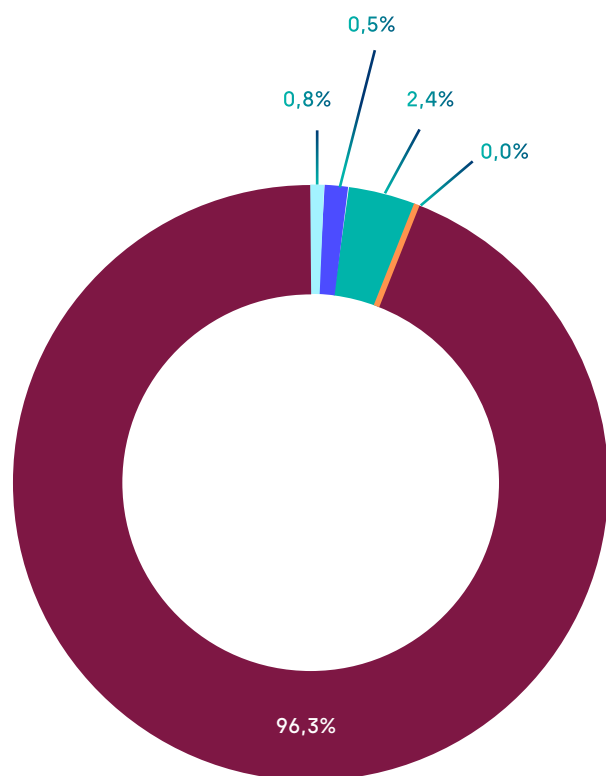
- **Santé humaine et action sociale, 17,5%**
- **Autres activités de services 17,5%**
- **Activités de services administratifs 16%.**



SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE

Seules 3,8% des entreprises sont constituées en coopérative, la forme juridique qui garantit une dynamique participative et transparente incluant différentes parties prenantes dans la gouvernance de l'entreprise.

Votre entreprise a-t-elle été créée sous la forme d'une société coopérative ?

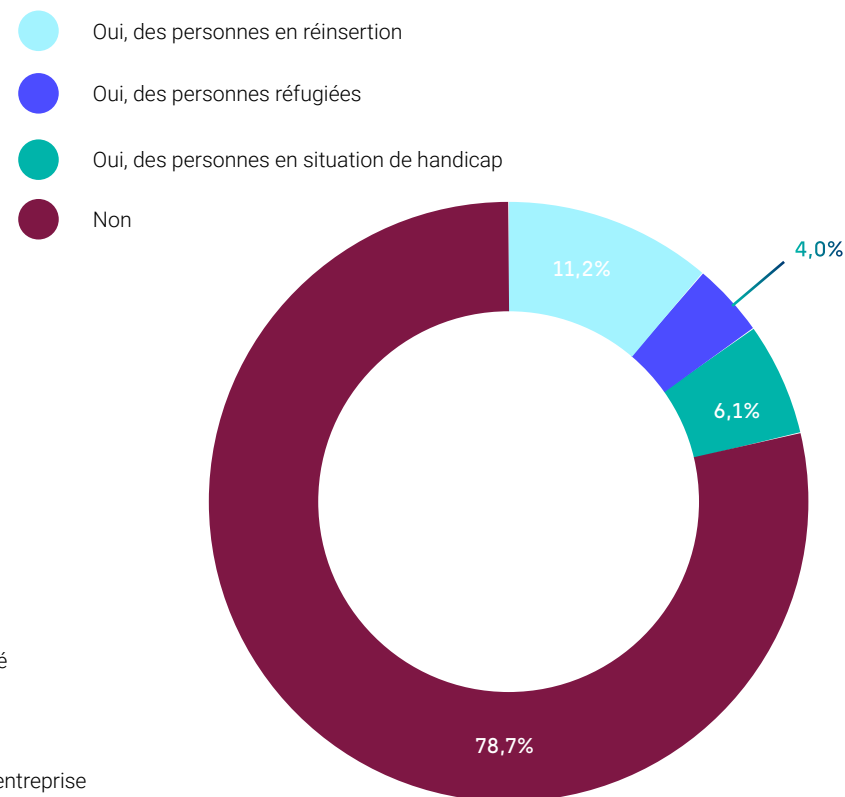


- Oui, sous la forme d'une SCOP (Société à gestion Coopérative et Participative)
- Oui, sous la forme d'une Société Coopérative d'Intérêt Collectif
- Oui, sous la forme d'une ASBL
- Non, mais il est envisagé que l'entreprise devienne une coopérative
- Non

EMPLOI DE PERSONNES EN SITUATION PRÉCAIRE

Dans presque 84% des cas, les entreprises et indépendant.e.s n'emploient pas de personnes en situation précaire. Parmi les 16% d'entreprises et indépendant.e.s qui emploient des personnes en situation précaire, la majorité sont des personnes qui suivent un programme d'insertion professionnelle.

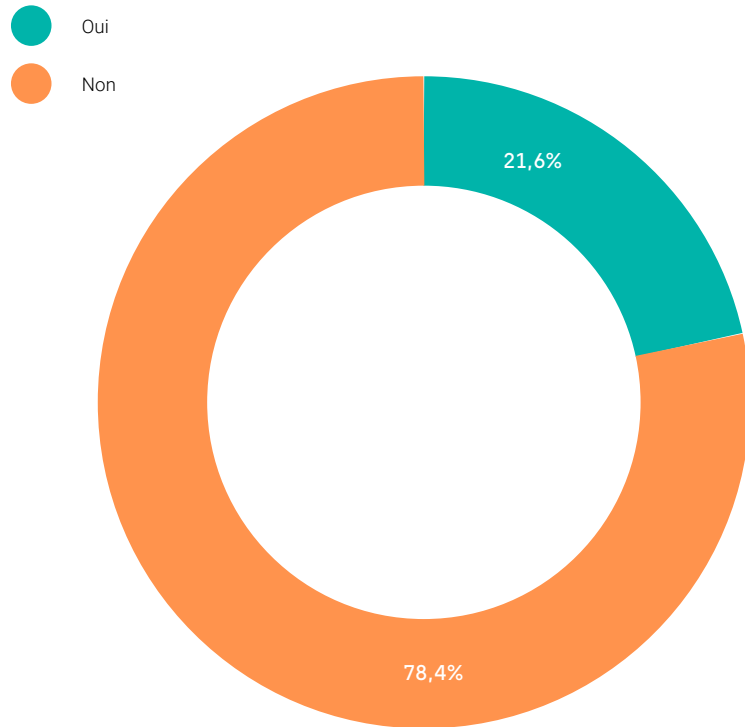
Employez-vous des personnes dans des situations précaires ?



- Oui, des personnes en réinsertion
- Oui, des personnes réfugiées
- Oui, des personnes en situation de handicap
- Non

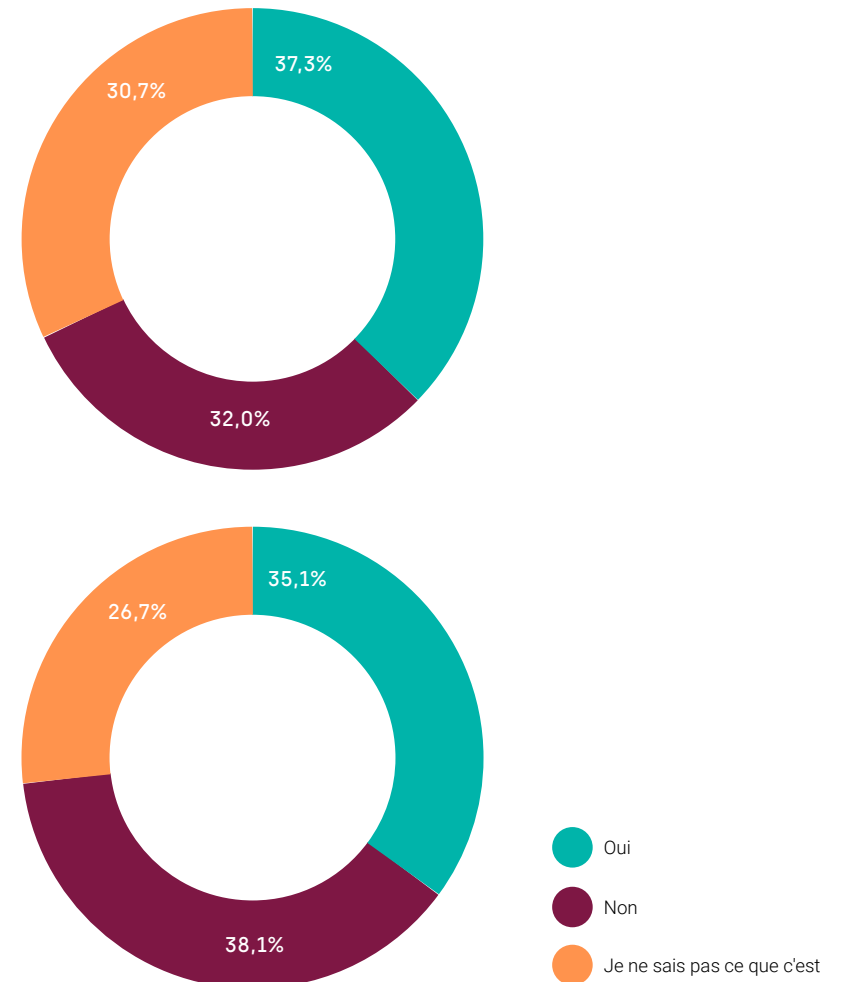
FOURNISSEURS ET PARTENAIRES QUI PRATIQUENT L'INSERTION DE PUBLICS FRAGILISÉS

Plus de 20% des sondé.e.s déclarent faire appel à des fournisseurs qui font de l'insertion de publics fragilisés ou exclus du marché de l'emploi (par exemple, des ateliers d'insertion ou des entreprises de travail adapté,..).



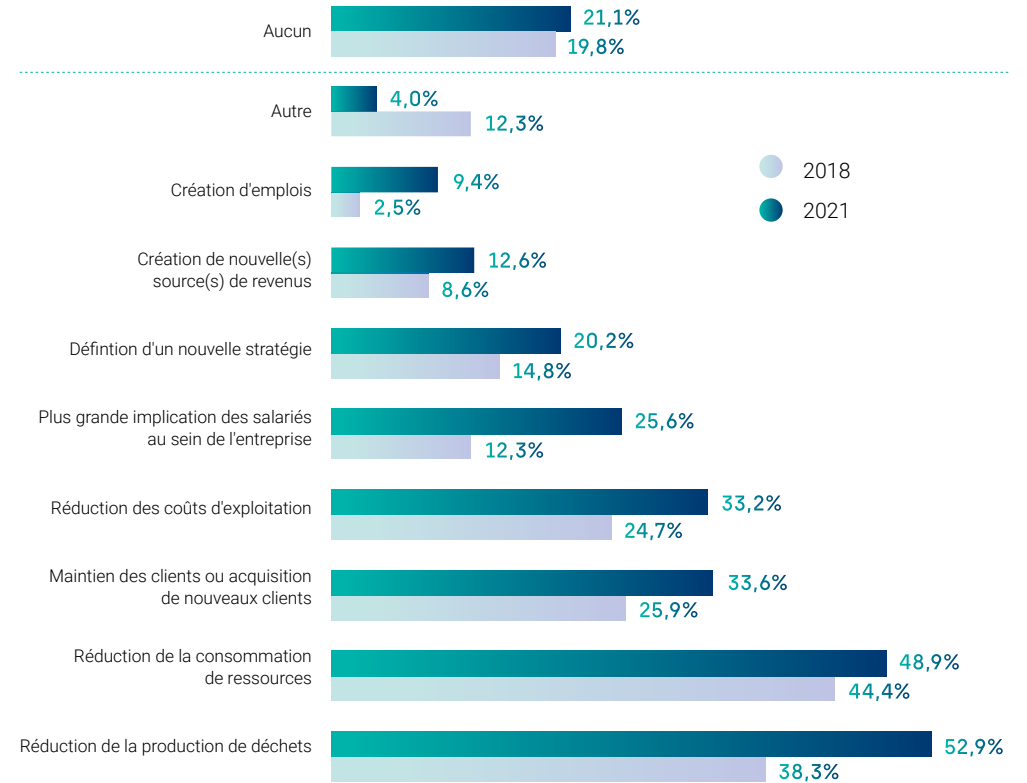
ACTIVITÉ « OUVERTE ET/OU INCLUSIVE »

Plus de 35% des entreprises et indépendant.e.s estiment que leur activité peut être considérée comme ouverte et/ou inclusive. La définition des concepts « activité ouverte » et « activité inclusive » était explicitée à la demande, mais exclusivement après réponse du ou de la sondé.e.



2. Les bénéfices tirés des démarches d'économie circulaire

En agissant sur l'utilisation efficace de leurs ressources, les entreprises et indépendant.e.s bruxellois.e.s parviennent logiquement à réduire leurs consommations de matières premières, ainsi que leur production de déchets.

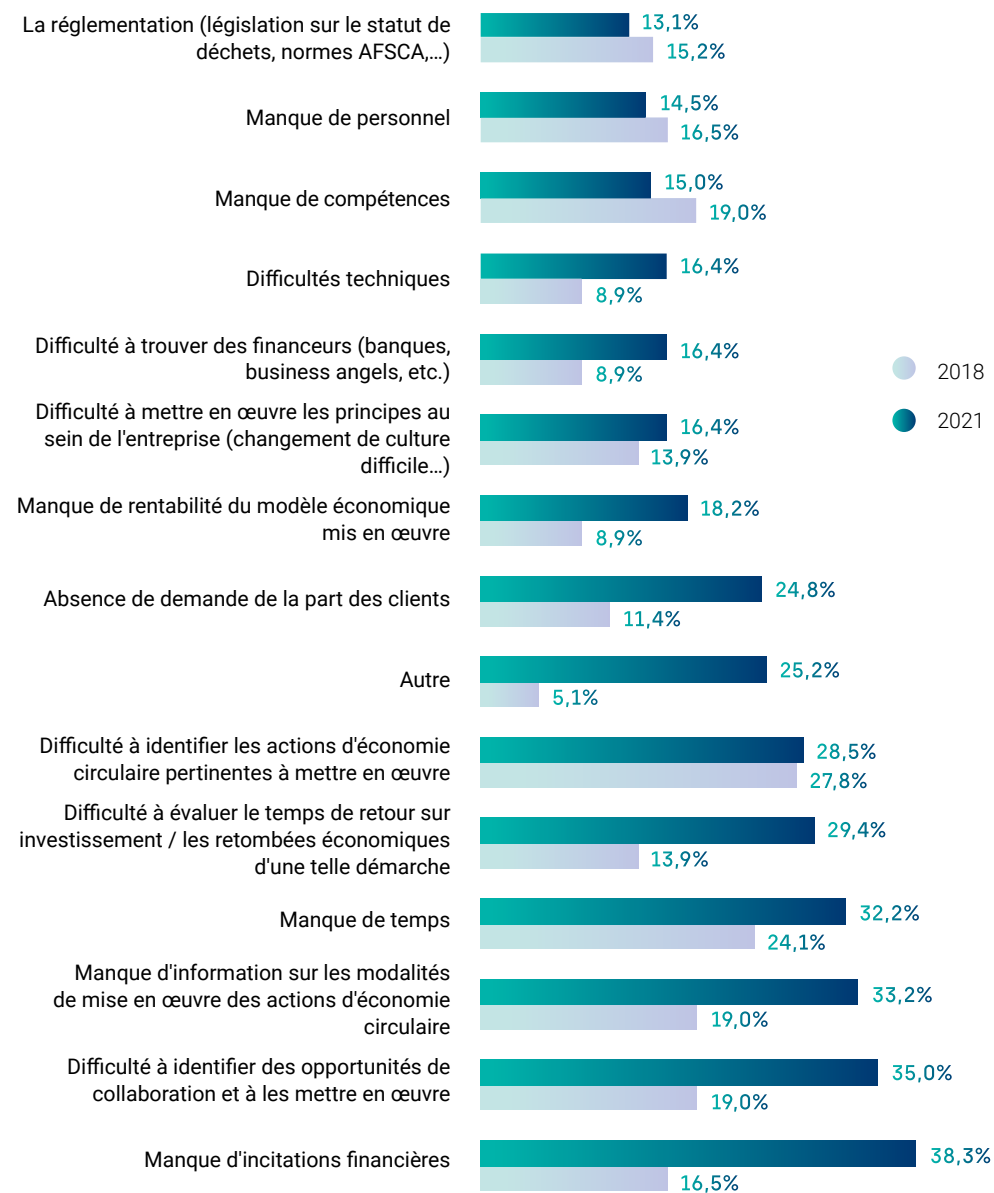


Plusieurs réponses possibles

3. Les difficultés rencontrées par les entreprises qui s'inscrivent dans l'économie circulaire

Entre 2018 et 2021, les entreprises et indépendant.e.s bruxellois.e.s ne rencontrent plus tout à fait les mêmes difficultés dans la mise en œuvre de leur démarche d'économie circulaire. Désormais, c'est le **manque d'incitations financières** qui est considéré comme la principale difficulté.

Dans la catégorie « Autre », les entreprises et indépendant.e.s bruxellois.e.s ont majoritairement répondu qu'il n'avait rencontré aucune difficulté.



Plusieurs réponses possibles

c. BESOINS, SOUTIEN ET ACTEURS PRIVILÉGIÉS POUR S'ENGAGER DANS L'ENTREPRENEURIAT SOCIAL ET L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

1. Les besoins exprimés par les entreprises et indépendant.e.s pour s'engager dans une démarche d'économie circulaire ou d'entrepreneuriat social



ECONOMIE CIRCULAIRE

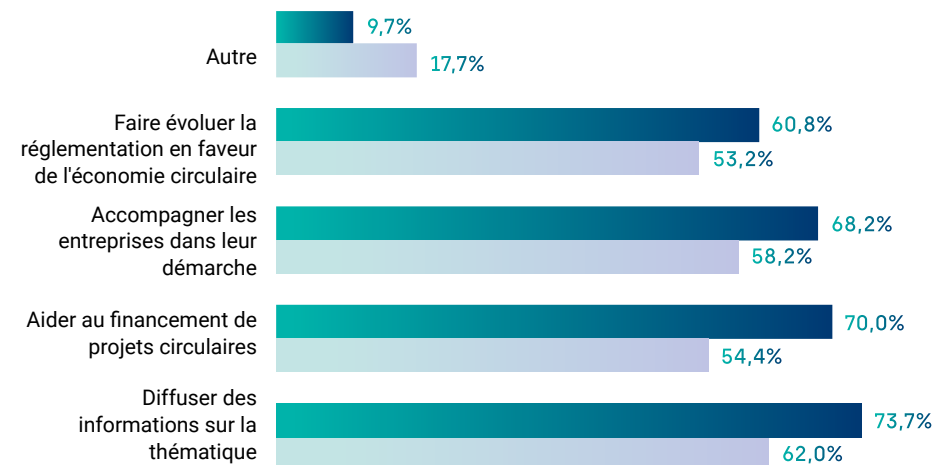
Quel que soit leur niveau de connaissance du concept d'économie circulaire, les entreprises et indépendant.e.s ont besoin **d'informations sur la thématique** et **d'aides au financement de projets circulaires** pour intégrer ces principes dans leur modèle économique.

L'information et le financement sont perçus comme les moyens les plus adéquats pour accélérer leur transition vers l'économie circulaire.

Plus précisément, parmi les entreprises et indépendant.e.s qui connaissent le concept et qui ont mis en œuvre une ou plusieurs action(s) d'économie circulaire, elles sont :

- 70% à estimer qu'une aide au financement de projets circulaires est nécessaire
- et 74% à estimer qu'il serait utile de diffuser davantage d'informations sur la thématique pour les aider à s'engager davantage dans une démarche circulaire.

Entreprises qui connaissent l'économie circulaire et qui l'ont mise en œuvre

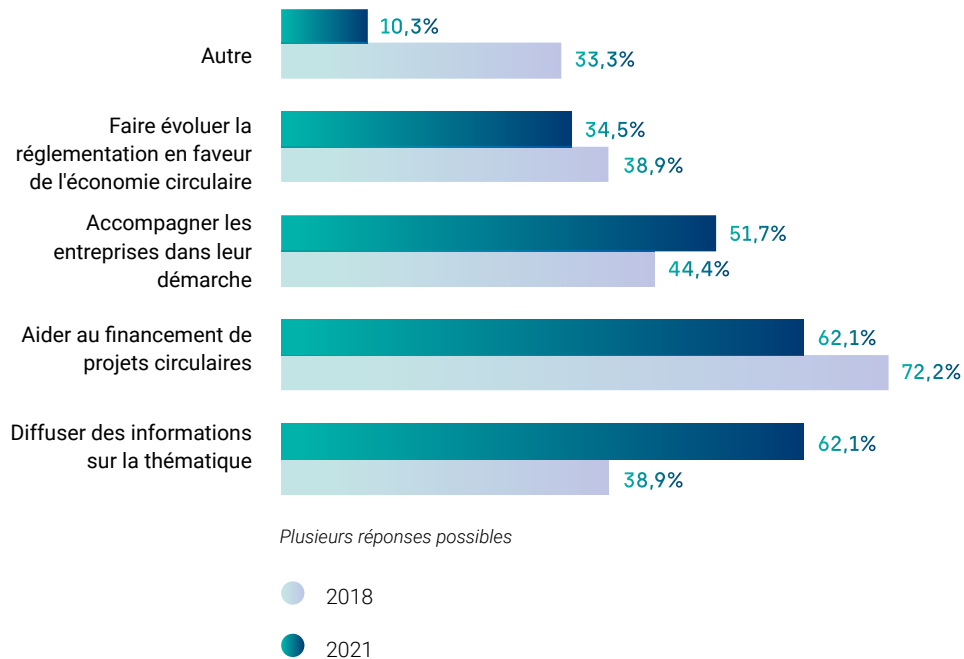


Plusieurs réponses possibles

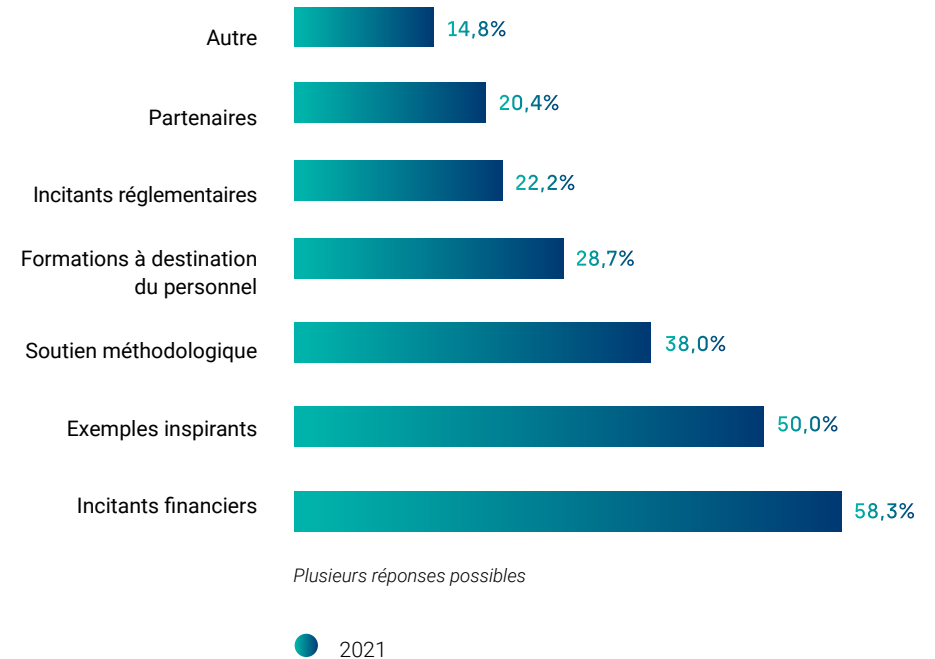
● 2018

● 2021

Parmi les entreprises et indépendant.e.s qui connaissent le concept, mais qui n'ont pas mis en œuvre d'actions relevant de l'économie circulaire, l'aide au financement de projets circulaires et des informations sur la thématique sont perçues comme les deux moyens adéquats pour accélérer leur transition vers l'économie circulaire.



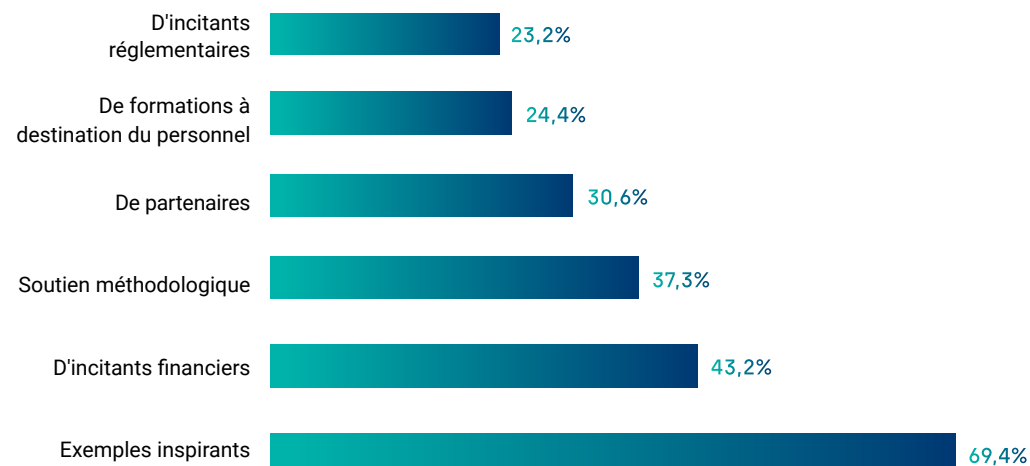
Parmi les entreprises et indépendant.e.s qui ne connaissent pas le concept et ne mettent pas en œuvre d'action relevant de l'économie circulaire, 50% déclarent avoir besoin d'exemples inspirants pour s'engager davantage. 58% déclarent nécessiter d'incitatifs financiers.





ENTREPRENEURIAT SOCIAL

Près de 70% des entreprises et indépendant.e.s déclarent avoir besoin d'exemples inspirants pour accélérer leur transition vers un entrepreneuriat social.

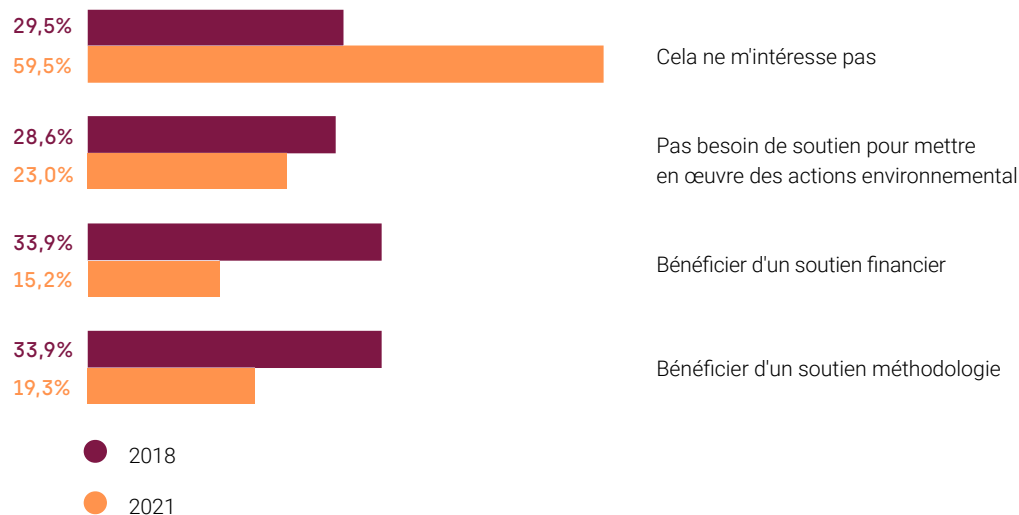


Plusieurs réponses possibles

2. Soutien attendu par les entreprises et indépendant.e.s

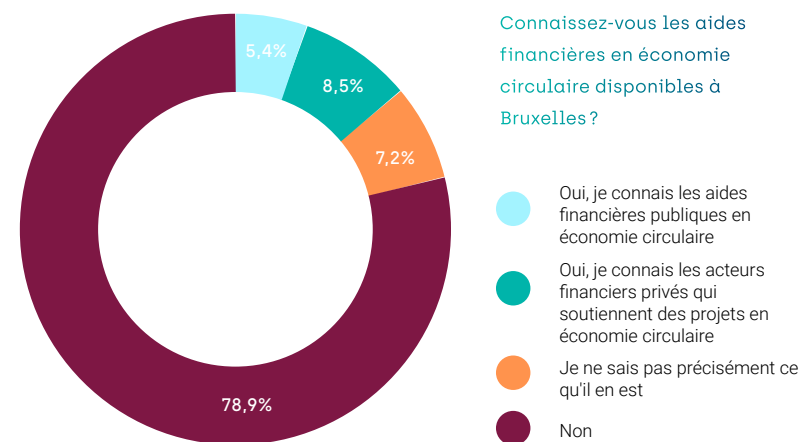
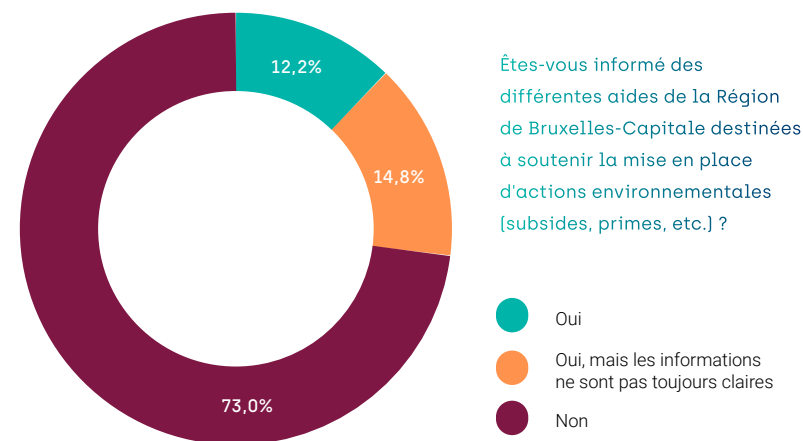
Les entreprises et indépendant.e.s déclarent qu'ils souhaiteraient un soutien financier ou méthodologique pour s'engager dans l'économie circulaire...

Entreprises qui déclarent ne pas connaître l'économie circulaire

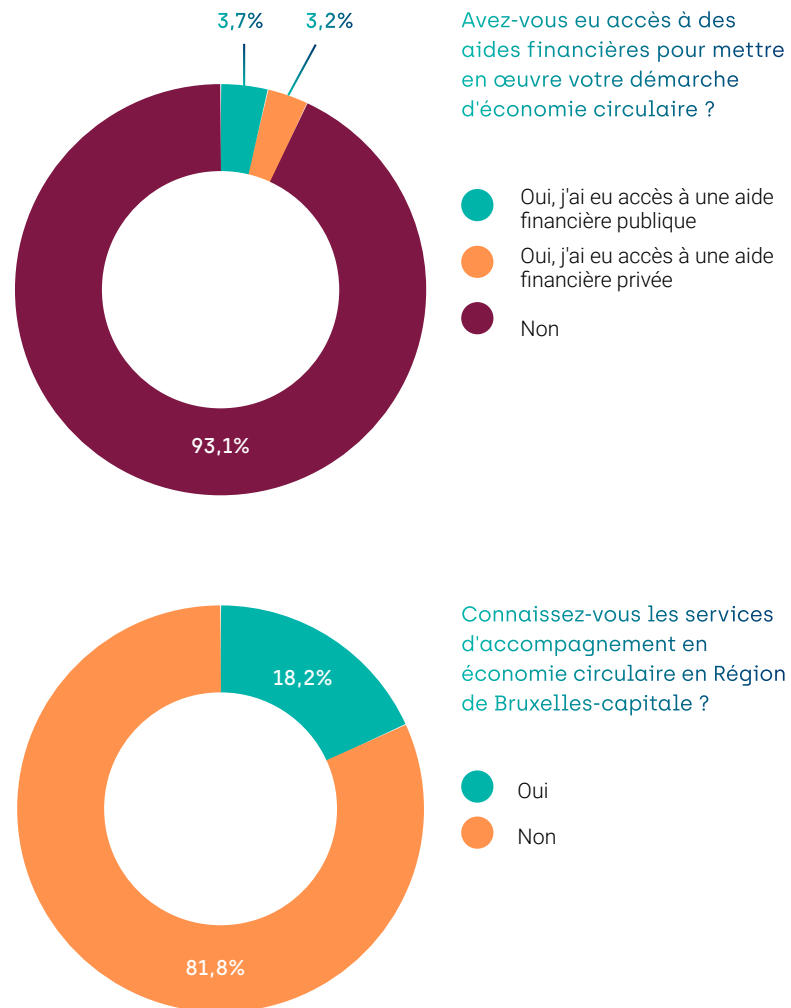


... mais ils déclarent ne pas être informés des différentes aides et soutiens de la Région de Bruxelles-Capitale

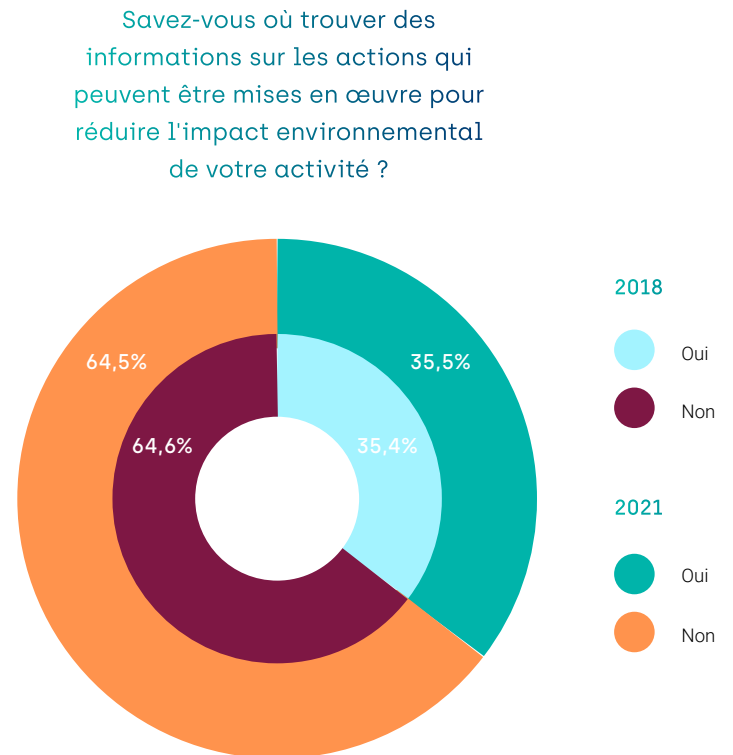
Que les entreprises connaissent ou non le concept d'économie circulaire, elles ne sont pas informées des différentes aides financières...



Et plus précisément, pour les **entreprises qui connaissent le concept d'économie circulaire**, la majorité n'a pas eu accès à des aides financières et ne connaissent pas les services d'accompagnement de la RBC.



...et tel qu'en 2018, les entreprises et indépendant.e.s ne savent toujours pas où trouver des informations sur les actions pouvant réduire leur impact environnemental.

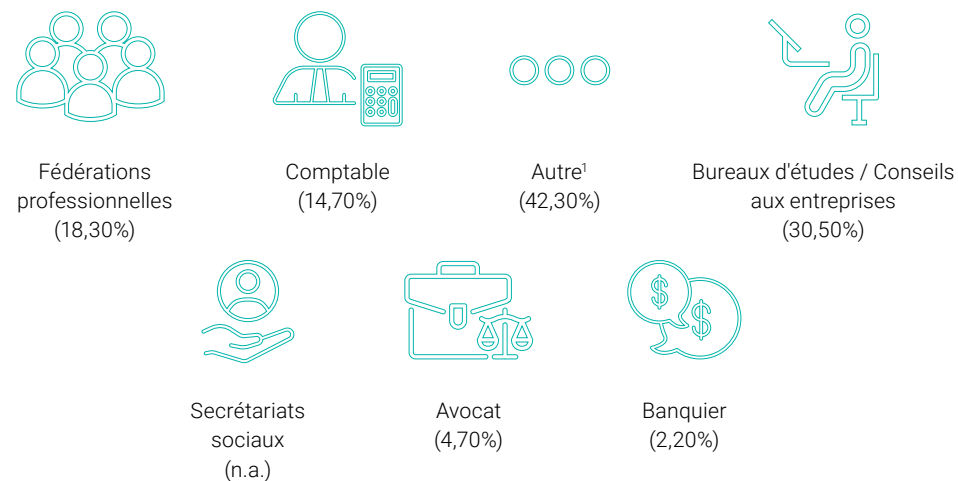


3. Les protagonistes vers lesquels les entreprises et indépendant.e.s se tournent pour les aider dans une démarche de réduction de leur impact environnemental

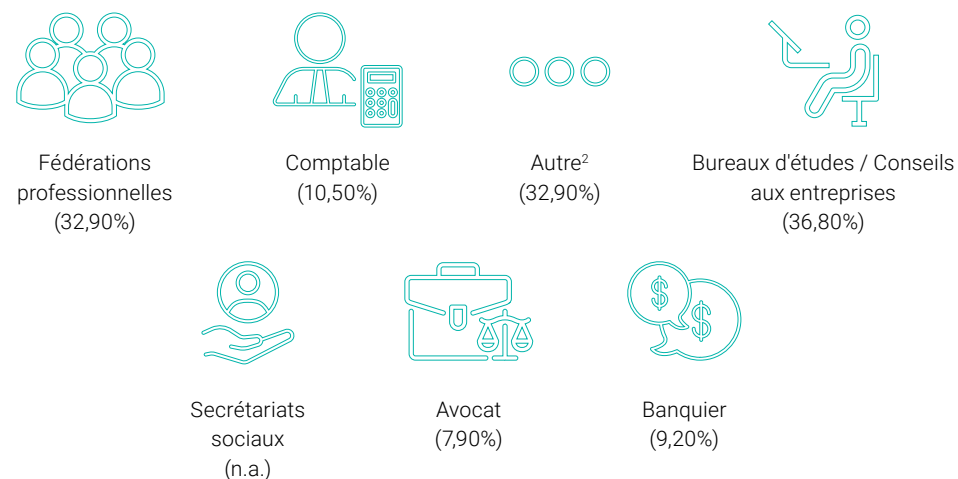
En 2018, les entreprises et indépendant.e.s déclaraient s'adresser prioritairement :

- Pour celles et ceux qui connaissent le concept d'économie circulaire: aux bureaux d'études / conseils aux entreprises (36,8%) et aux fédérations professionnelles (32,9%).
- Pour celles et ceux qui ne connaissent pas le concept d'économie circulaire: aux bureaux de services / conseils aux entreprises (30,5%). La deuxième réponse la plus citée est « autre » avec la réponse « ne sait pas » qui est citée le plus fréquemment.

Entreprises qui connaissent l'économie circulaire



Entreprises qui ne connaissent pas l'économie circulaire



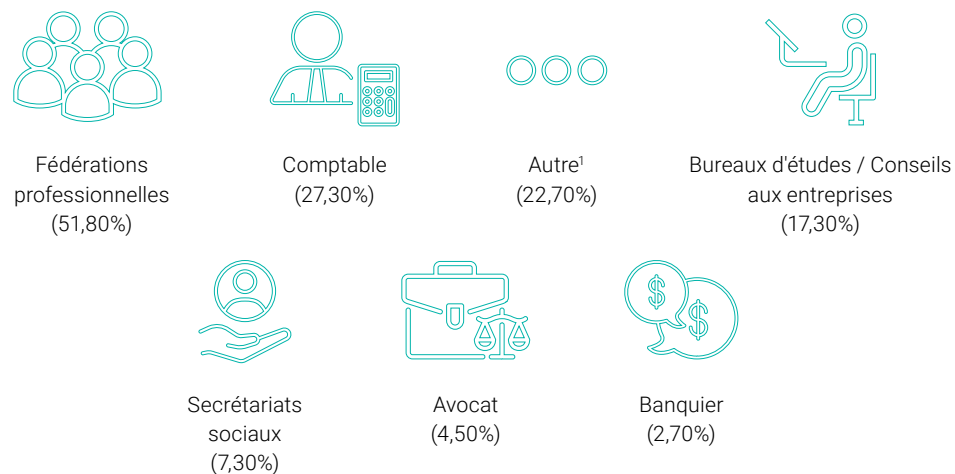
¹ Autre : Bruxelles Environnement et «Aucune idée / ne sait pas» sont les plus souvent cités

² Autre : classé selon la fréquence de citation

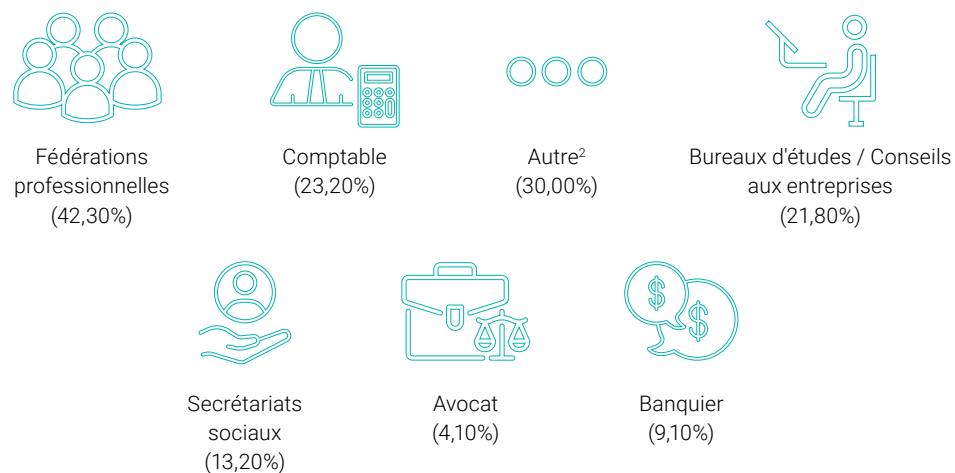
- Internet / recherches personnelles
- Personne / aucun
- Région Bruxelloise
- Bruxelles Environnement
- Hub.brussels / 1819
- Réseau

Les entreprises et indépendant.e.s sollicitent prioritairement les fédérations professionnelles pour les aider à réduire leur impact environnemental.

Entreprises qui connaissent l'économie circulaire



Entreprises qui ne connaissent pas l'économie circulaire

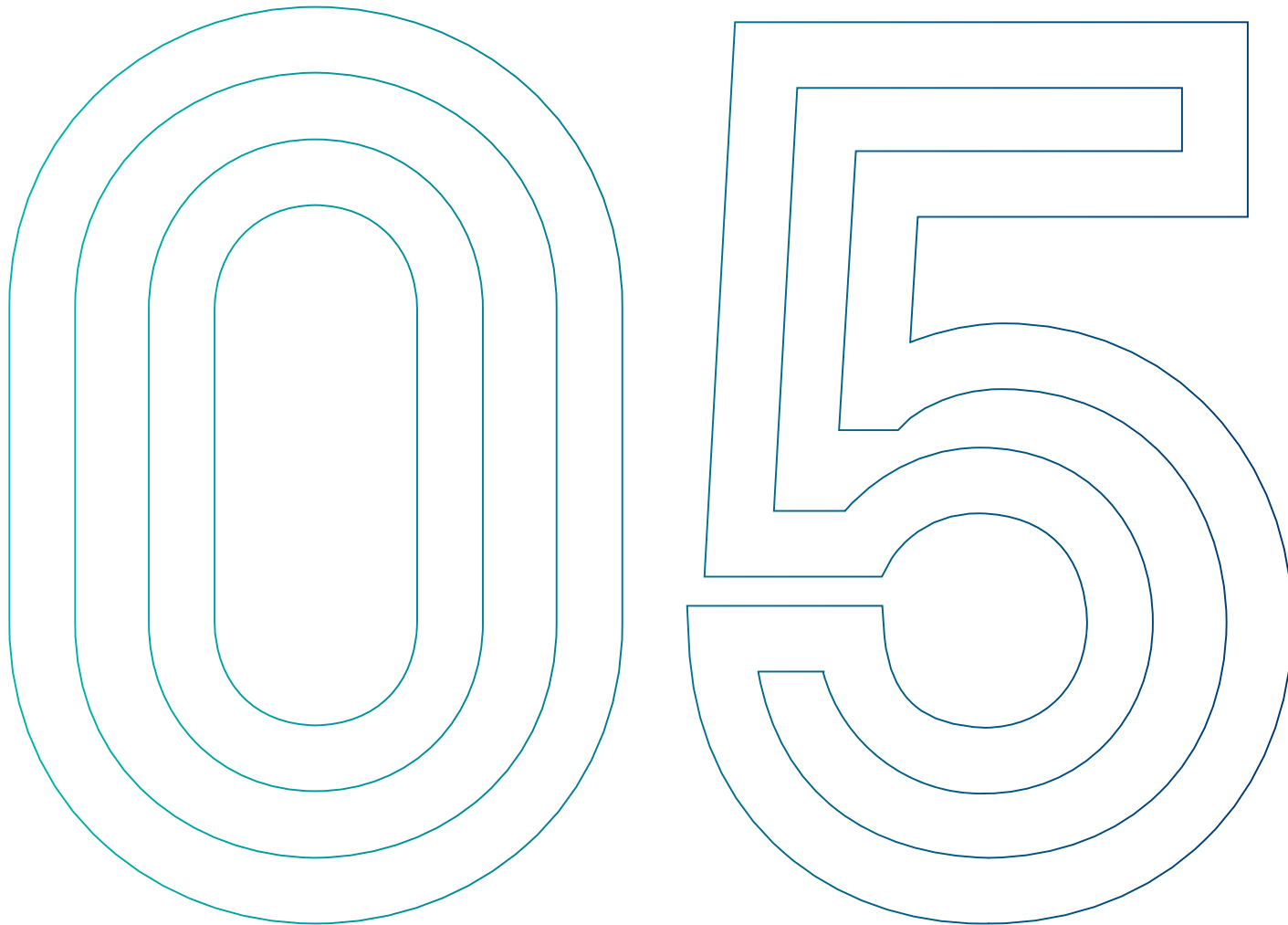


¹ Autre : Bruxelles Environnement et «Aucune idée / ne sait pas» sont les plus souvent cités

² Autre : classé selon la fréquence de citation

- Internet / recherches personnelles
- Personne / aucun
- Région Bruxelloise
- Bruxelles Environnement
- Hub.brussels / 1819
- Réseau

Recommandations



Recommandations

Les résultats de ce baromètre nous permettent d'identifier les connaissances, pratiques mais également les leviers et contraintes perçus par les entreprises et indépendant.e.s dans le cadre de leur transition vers un modèle économique plus durable. L'interprétation de ces résultats a permis à hub.brussels de formuler certaines **recommandations/suggestions** en vue de renforcer le soutien de la Région de Bruxelles-capitale envers les entrepreneurs et indépendant.e.s **en matière d'entrepreneuriat social et d'économie circulaire**.

SOUTENIR ET PROMOUVOIR LES ENTREPRISES QUI S'INSCRIVENT DANS UNE DÉMARCHE DURABLE

1. Continuer à soutenir l'écosystème existant

d'entreprises et indépendant.e.s exemplaires ou qui souhaitent s'inscrire dans une démarche durable sur le plan social, environnemental et économique: appels à projet, accompagnements, animation de l'écosystème et mise en réseau, tout en orientant progressivement l'aide et le soutien de la Région exclusivement envers les acteurs exemplaires⁵.

2. Monitorer les modèles économiques innovants et durables à Bruxelles

et établir des statistiques pour affiner l'accompagnement à la mise en œuvre d'un modèle économique durable « Laboratoire des modèles économiques durables ».

3. Renforcer les modèles économiques des entreprises durables,

en préambule à leur développement/changement d'échelle :

- renforcer l'accompagnement au stade de la **consolidation du modèle économique durable**, afin d'aider les entreprises à dépasser plus facilement les difficultés potentielles liées au changement d'échelle ou assurer leur pérennité.
- réviser les outils de financements dédiés aux entreprises ou indépendant.e.s exemplaires qui nécessitent d'asseoir leur viabilité avant de se développer, essayer ou changer d'échelle.

Exemple: Concernant l'économie de la fonctionnalité, il serait pertinent de prévoir des mécanismes de soutien spécifiques pour aider les entreprises et indépendant.e.s qui veulent intégrer ces principes à leur modèle économique. En effet, tout entrepreneur.e qui souhaite proposer une offre basée sur l'usage d'un produit et non sur sa propriété doit de facto réaliser des investissements conséquents pour pouvoir mettre à disposition les produits; alors que le seuil de rentabilité n'est atteint qu'à moyen ou long terme, du fait d'un retour sur investissement plus long. Si la Région veut voir ce type de modèle économique se développer, il faut créer des outils financiers spécifiques liés à ce modèle économique.

⁵ www.shiftingeconomy.brussels

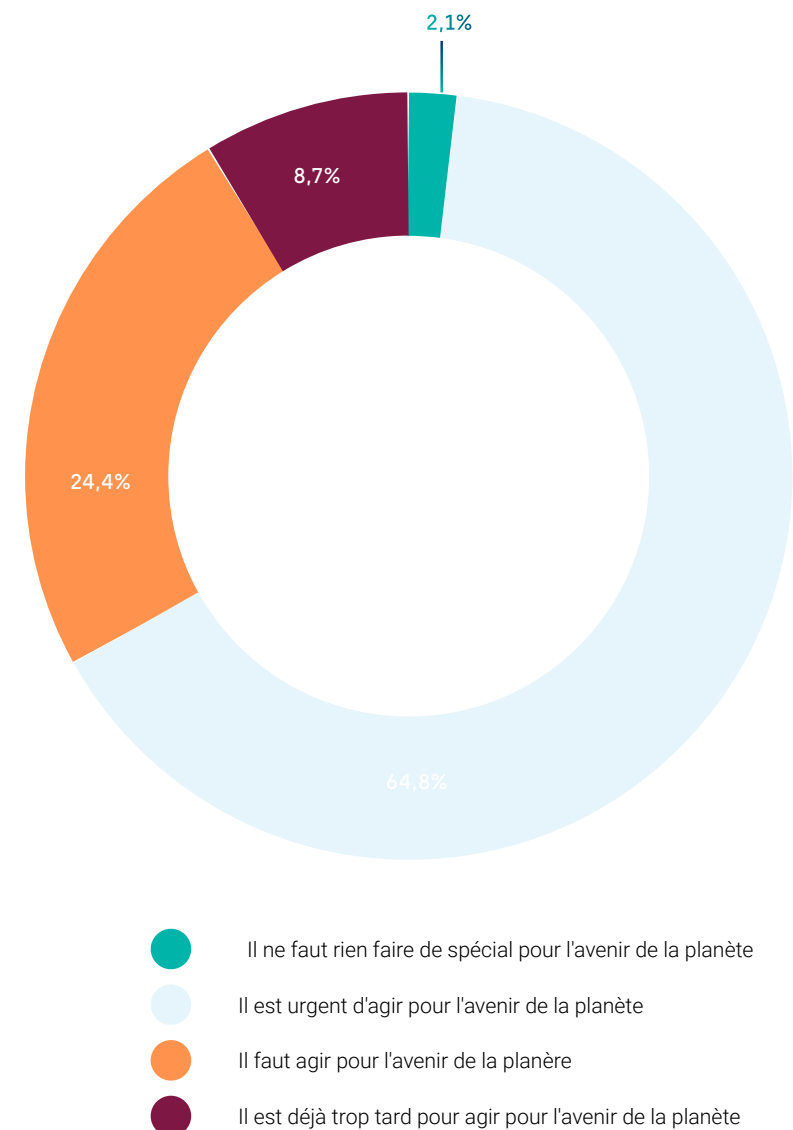
Exemple: Les volets scale up des appels à projets d'économie circulaire et d'entrepreneuriat social voient beaucoup de projets qui ne sont pas réellement dans un processus de changement d'échelle mais qui ont davantage besoin d'un soutien financier pour consolider leur modèle économique. Il serait opportun de poursuivre l'effort d'articulation entre les différentes offres de financements, ainsi que l'adéquation entre les différents volets des appels à projets et les besoins réels de financements des entrepreneur.e.s en économie circulaire et en économie sociale

4. Augmenter la visibilité des entreprises exemplaires et des entreprises et indépendant.e.s qui s'inscrivent dans une démarche durable

soutenus par la Région, dans une perspective de stimulation de la demande auprès des acteurs exemplaires tant en **B2B**, qu'en **B2C** et **B2G**.

En effet, dans le Baromètre des comportements en 2020 par Bruxelles Environnement, il apparaît que 89,2% des Bruxellois.es étaient convaincus qu'il était temps (voire urgent) d'agir pour la planète. Cependant, si les Bruxellois.es ont majoritairement conscience de l'importance d'agir en faveur de l'environnement, ils/elles sont encore peu nombreux à changer réellement leur mode de vie et habitudes de consommation. Aussi, il est nécessaire de **sensibiliser davantage les Bruxellois.es à passer à l'action en faisant, par exemple, la promotion des alternatives écologiques existantes**. Cette augmentation de la demande pour des produits durables devrait inciter l'ensemble des entreprises bruxelloises encore dans l'économie dite « linéaire » à s'inscrire dans une dynamique de transition afin de ne pas perdre leurs clients.

Baromètre des comportements 2020,
Bruxelles Environnement



5. Communiquer massivement sur les bénéfices et opportunités que peuvent constituer les actions liées à l'économie circulaire et à l'entrepreneuriat social

Il est à noter que si nous ne pouvons malheureusement pas évaluer avec précision le lien entre les budgets alloués au Programme Régional en Economie Circulaire et l'évolution spectaculaire du niveau de connaissance du concept d'économie circulaire auprès des entrepreneur.e.s et indépendant.e.s bruxellois.e.s, nous pouvons toutefois en déduire que la politique menée en matière d'économie circulaire et toutes les actions qui en ont découlé ont très certainement contribué à ce succès. Toutefois, si la connaissance des concepts peut constituer une première étape de sensibilisation, elle n'est pas suffisante pour garantir l'implémentation et donc le passage à l'acte des publics concernés. Les suggestions proposées antérieurement seront donc nécessaire pour favoriser cette implémentation.

Dans le cadre du PREC entre 2016 et 2019, c'est un total de **3.200 personnes - dont 2.000 étudiants** - qui ont été soit sensibilisées soit formées à l'économie circulaire. Durant la même période, **267 séminaires ont été organisés pour un total de 7.483 participants au total.**

Ces actions de formations et de sensibilisation doivent se poursuivre dans une dynamique inclusive garantissant l'intégration des diverses thématiques de la Transition économique et avec pour objectif la mise en œuvre des indépendant.e.s et entreprises d'actions liées à l'économie circulaire et l'entrepreneuriat social.

Parallèlement, la demande pour les produits et services circulaires et issus des entreprises sociales doit encore être stimulée pour inciter davantage les entreprises à changer leur modèle économique.

L'entrepreneuriat social en tant que vecteur de transformation sociale doit être particulièrement visible, afin de garantir son développement au profit d'une transition économique juste qui réponde tant aux enjeux sociaux qu'environnementaux.

6. Renforcer les incitants, l'offre de soutien financier et d'accompagnement des entreprises et indépendant.e.s

qui ne s'inscrivent pas encore dans une démarche d'exemplarité, en vue favoriser, faciliter et accélérer leur transition vers un modèle économique durable

Veiller à ce que l'écosystème régional et subventionné de l'accompagnement et du financement des entreprises et indépendant.e.s bénéficie d'une expertise qui couvre tous les secteurs et toutes les tailles d'entreprises (TPE, PME, GDE, indépendant.e.s)

AMÉLIORER LA VISIBILITÉ ET LA LISIBILITÉ DE L'OFFRE D'ACCOMPAGNEMENT ET DE FINANCEMENT DE LA RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE...

1. Centraliser en un seul lieu toutes les informations

(liste des entreprises exemplaires, outils de connaissance, offre d'accompagnement et soutien de la Région en matière de Transition économique, etc.) liées à l'entrepreneuriat durable, en veillant à l'intégration de toutes les thématiques liées à la Transition économique (économie circulaire, entrepreneuriat social, digitalisation sobre, innovation sociale, etc.)

2. Diffuser largement ce support à travers tous les autres canaux,

en vue d'augmenter sa visibilité et de créer du lien avec les différents canaux existants (radio, 1819, autres sites régionaux, RS, ordre des comptables, secrétariats sociaux, fédérations professionnelles, etc.)

3. Adapter la communication des acteurs relais à tout type d'entrepreneur.e.s en ce compris les indépendant.e.s

qui selon les résultats du baromètre sont encore moins au fait des aides au financement et offres d'accompagnement de la Région, bien qu'en nombre, ils constituent la **part la plus importante du tissu économique bruxellois**. Ceci, en vulgarisant et simplifiant l'information afin d'en faciliter la compréhension par tous les acteurs économiques

MIEUX ET PLUS COMMUNIQUER EN MATIÈRE DE TRANSITION ÉCONOMIQUE...

1. Collaborer davantage avec les fédérations professionnelles pour communiquer des informations envers leurs membres en matière de durabilité.

En effet, les résultats du baromètre nous informent que les entreprises et indépendant.e.s s'adresseraient en premier lieu à leur fédération pour être informé/soutenu dans leur démarche de réduction de l'impact environnemental. Dans une moindre mesure, ils s'adresseraient également à leur comptable et secrétariat social. Ces acteurs ne sont pas négligeables, de par le fait qu'ils entretiennent des relations privilégiées et récurrentes avec leurs client.e.s. Ils sont donc susceptibles de constituer des relais importants en termes de Transition économique.

2. Privilégier les réseaux sociaux pour diffuser de l'information relative à la Transition économique à destination des entrepreneur.e.s.

En effet, les résultats du baromètre nous indiquent que si c'est par les médias conventionnels que les sondé.e.s ont appris le concept d'économie circulaire, il en reste que c'est bien via **les réseaux sociaux** que les sondé.e.s effectuent des recherches spécifiques liée à leur activité et à leur secteur. Nous pouvons en conclure que les médias conventionnels sont donc **les canaux privilégiés afin de faire connaître certains concepts au grand public**, tandis que les réseaux sociaux constituent le canal privilégié pour diffuser de l'information différenciée, notamment au niveau sectoriel envers un public plus ciblé.

La stratégie mise en œuvre dans le cadre de la Shifting Economy a pour ambition de visibiliser les entreprises qui s'inscrivent dans une démarche durable, par le biais de campagnes de communication, l'organisation de prix dédiés, ainsi que la stimulation de synergies et mutualisations des outils de communication entre les entreprises en vue d'améliorer leur visibilité. La stratégie prévoit également la création de parcours pour les entrepreneurs et le mapping des acteurs de l'accompagnement et du financement pour faciliter l'accès à l'information des bénéficiaires et par là s'assurer que tous les bénéficiaires potentiels des aides de la Région en matière de Transition économique puissent facilement y accéder. Elle vise également l'intégration des entreprises durables au sein des réseaux d'entreprises que l'on peut qualifier de conventionnelles en vue de diffuser les modèles durables au sein des différents écosystèmes liés à l'entrepreneuriat.

Le prêt Proxy, le fonds COOPUS et différents appels à projets prévus par la stratégie ont également permis de développer des outils de financements axés sur la Transition économique. Il est important de pouvoir évaluer ses outils afin de les faire évoluer, dans le but d'atteindre les objectifs fixés par la stratégie à l'Horizon 2030.

Parallèlement aux actions mises en place dans le cadre de la Shifting Economy, hub.brussels tend à adapter des services en vue de mieux accompagner les entreprises pour faire face aux enjeux sociaux et environnementaux auxquels elles sont confrontées, en affinant la connaissance sur ces enjeux et en développant un service d'accompagnement pour les entreprises conventionnelles désireuses de converger vers un Business Model durable ou Innovant.

ANCER LES ENTREPRISES DANS LA TRANSITION ÉCONOMIQUE, ÇA PASSE AUSSI PAR VOUS

hub.brussels est l'Agence bruxelloise pour l'Accompagnement de l'Entreprise. Elle accompagne gratuitement et veille au développement des entreprises et des commerces bruxellois, à leur internationalisation et à l'attraction d'investissements étrangers à Bruxelles.

Résolument tournée vers l'avenir, hub.brussels décline les concepts d'innovation et d'inspiration, tant dans ses projets pour la ville et ses usagers que dans l'accompagnement offert aux entreprises.

À ces dernières, L'Agence propose du coaching sur mesure, une mise en réseau, des outils gratuits ainsi qu'une expertise reconnue, afin de renforcer leur autonomie, faciliter leurs décisions et réussir à Bruxelles et au-delà.

La BU sensibilisation, créée en 2021, veille à l'appropriation de thématiques encore considérées comme nouvelles, à savoir :

- l'entrepreneuriat **féminin**
- l'entrepreneuriat **jeune**
- l'entrepreneuriat pour les **chercheurs d'emploi**
- la **digitalisation**
- l'entrepreneuriat **social et démocratique**
- l'**économie circulaire**

Les actions de sensibilisation menées visent à rendre l'économie bruxelloise plus durable, plus inclusive et représentative de la diversité bruxelloise.